

U . T . H .  
2 0 0 1

---

Numéro spécial



**LA METROPOLE PARISIENNE  
SYSTEME PRODUCTIF ET ORGANISATION  
DE L'ESPACE**

Présentation d'une recherche effectuée dans le cadre du Programme Interministériel "Mutations Economiques et Urbanisation", piloté conjointement par le Plan Urbain, le Commissariat général du Plan et la DATAR



*UTH 2001 est le label commun de documents diffusés par la Délégation à la Recherche et à l'Innovation (DRI) du Ministère de l'Équipement pour contribuer à une réflexion prospective sur les villes et l'habitat : études dont elle a pris l'initiative ou textes choisis notamment dans les programmes auxquels elle participe. UTH pour "Urbanisme et Technologies de l'Habitat", appellation conventionnelle des programmes de recherche et d'expérimentation dans ce domaine que la DRI a la charge de coordonner ; 2001 pour marquer qu'il s'agit de documents à caractère prospectif.*

*Notre principal objectif est de présenter des textes français ou étrangers significatifs, concernant le plus souvent un pays européen, situés le cas échéant dans leur contexte et commentés par un expert. Nous souhaitons, à terme, qu'UTH 2001 devienne un support de liaison et d'identification entre tous ceux qui, en Europe, sont concernés par les débats et enjeux prospectifs dans les domaines de l'urbanisme et de la gestion urbaine, de la construction et de l'habitat.*

### **Documents disponibles :**

#### **Parus en 1989**

**01/04** Planification spatiale et aménagement du territoire aux Pays-Bas (J.C Boyer - 1988) :

- 1- Le quatrième rapport sur l'aménagement du territoire
- 2- Le programme de recherche "réseaux urbains"
- 3- La concurrence interurbaine
- 4- "Revitaliser les villes"

**05** Les politiques urbaines du Royaume-Uni depuis 10 ans (H. Huntzinger - 1989)

**06** La fiscalité locale sur les entreprises au Royaume-Uni et en Allemagne (H. Huntzinger - 1989)

**07** La Hollande en 2015 : résumé officiel du 4ème rapport sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire (Ministère du Logement, de l'Urbanisme et de l'Environnement - 1988)

**08** Télétopia : la ville et les systèmes d'information au Japon (R. Piorunski - 1989)

**09** Prospective de l'exploitation de la route (A. Vivet - 1989)

**10** Urbanisme et économie en RFA (H. Huntzinger - 1989)

**11** Les acteurs du génie urbain : évolution internationale (G. Mercadal - 1989)

#### **Parus en 1990**

**12** Acteurs sociaux et mutations urbaines (A. Touraine - 1987)

**13** Influence de la grande vitesse sur la restructuration de l'espace européen (A. Bieber - 1989)

**14** Comment décongestionner les axes routiers de la Randstad Holland ? (J.C. Boyer - 1990)

**15** Les quatre révolutions logistiques (Ake Andersson - 1986)

**16/17** Le transport dans les années 90 : la formation de l'Europe (T. Bendixson - 1989)

**18** Les technologies de l'information et la ville dans l'Europe de 1992 (M. E. Hepworth - 1990)

**19** Consultation publique et aménagement du territoire aux Pays-Bas (J.C. Boyer - 1990)

**20/21** Numéro spécial

La métropole parisienne : système productif et organisation de l'espace Equipe "Strates" (Félix Damette et Pierre Beckouche - 1990)

### **Documents annoncés :**

**Grande-Bretagne :**

- La réforme anglaise de la planification spatiale : l'expérience du plan de développement unitaire de Birmingham (A. Motte - 1990)

Pour tous renseignements, contacter Franck Scherrer, Groupe Prospective, D.R.I.

Bureaux : 74 rue de la Fédération, 75015 PARIS, tél : (1) 45.49.63.26.

Diffusion et secrétariat : Monique Duhamel et Dominique Dessagnes, tél : (1) 45.49.63.29

# La métropole Parisienne

## Système productif et organisation de l'espace

### PRESENTATION

par *Jean-Paul Lacaze*  
Président du comité du programme

Ce dossier reprend - appliqués à l'Ile de France - les principaux résultats de la recherche\*, effectuée pour le compte du Commissariat Général du Plan, dans le cadre du Programme interministériel "Mutations économiques et urbanisation", par l'équipe géographie du système productif de STRATES (Université de Paris I), composée de Pierre Beckouche, Jeanine Cohen, Félix Damette et Jacques Scheibling.

Félix Damette et Pierre Beckouche en ont tiré en mai 1990 un dossier spécialement consacré à la métropole parisienne, qui fait l'objet de ce numéro.

\* La recherche, intitulée "Métropolisation et aires métropolitaines. Internationalisation et enjeu urbain", rendue juillet 1989, est disponible au Commissariat Général du Plan.

Décembre 1990

20/21

### Sommaire

	<i>pages</i>
Présentation et résumé	1
<b>I - La région-capitale</b>	
. Problématique. Qu'est-ce qu'une métropole ?	4
. Paris = la moitié de la France	10
. Décentralisation industrielle = centralisation	14
. Paris, capitale régionale de la moitié Nord du Pays	18
. Paris-province : "évitement" et carences des métropoles provinciales	22
<b>II - L'aire métropolitaine parisienne</b>	
. Présentation de l'aire métropolitaine	28
. Le renversement fonctionnel	38
. Le complexe militaro-industriel, clé de l'organisation de l'espace parisien	42
. L'efficacité du dispositif fonctionnel	46
. ..... et ses limites	50
. Société urbaine : de la "ségrégation associée" à la "ségrégation dissociée"	54
. Centre/périphérie : déséquilibre ou complémentarité ?	58
. Conclusion. Pour une politique métropolitaine	62
<b>Table des figures et tableaux</b>	<b>67</b>

*Ce numéro d'UTH 2001 reprend intégralement, avec l'autorisation du Commissariat Général du Plan, une analyse consacrée aux rapports entre l'organisation métropolitaine parisienne et celle de la production et des activités économiques de cette région-capitale. Cette analyse a été tirée d'une recherche menée dans le cadre du Programme pluri-annuel de recherche et d'expérimentation "Mutations économiques et urbanisation" associant le Plan Urbain, le Commissariat Général du Plan et la DATAR.*

*Parmi les thèmes prioritaires de ce programme, qui vise à mieux comprendre les effets des mutations économiques sur l'organisation des villes et des espaces régionaux, celui de la réorganisation des aires métropolitaines est central : les métropoles apparaissent aujourd'hui moins comme des supports d'une politique d'aménagement du territoire que comme des atouts et enjeux essentiels dans une compétition économique à échelle européenne sinon mondiale.*

*La recherche présentée ici est une contribution à l'analyse des caractéristiques métropolitaines de l'agglomération parisienne et de la région Ile-de-France.*

*A juste titre, un grand nombre de publications et de rapports de recherche ont été consacrés ces dernières années au développement des fonctions tertiaires. L'actualité récente a montré tout l'intérêt qui était porté au rôle de la production de bureaux dans la structuration de l'espace parisien, notamment en ce qui concerne la pression immobilière et foncière.*

*Il nous a semblé nécessaire de fournir au débat les éléments d'un autre éclairage du développement de la région, qui est fondé sur la permanence, sans doute plus grande qu'on ne le dit souvent, de l'activité industrielle régionale.*

*Ce document est un travail de recherche. Les auteurs s'y sont engagés sous leur propre responsabilité et les avis exprimés ne sauraient engager le Commissariat Général du Plan.*

*Ce point de vue ne saurait à son tour devenir unilatéral ; en tant que tel, je suis convaincu qu'il apporte à ceux qui préparent l'avenir de la Région des connaissances utiles à tous, les avis exprimés n'engageant évidemment que leurs auteurs.*

## RESUME

Au moment où est relancée une réflexion sur l'aménagement global de la région Ile -de -France et où apparaissent divers blocages affectant le fonctionnement de la métropole parisienne, il nous a semblé opportun de proposer une problématique et une méthode d'analyse centrées sur la production, notion qui dépasse de loin la fabrication et même l'industrie (sauf à redonner à ce dernier terme la signification qu'il avait au XVIIIème siècle et qu'on retrouve dans le mot "d'industriel").

L'assimilation faite couramment entre grande métropole et vocation tout-tertiaire nous paraît en effet à la fois dangereuse et peu fondée. D'une part, les notions de secondaire et tertiaire sont dépassées et particulièrement inadéquates pour l'analyse métropolitaine. D'autre part, il convient de s'attacher à la nature des fonctions (fabrication, recherche, gestion, services à la production...) des entreprises, appréhendées jusqu'au niveau de l'établissement, si l'on veut apprécier la fonction économique des espaces urbains ainsi que les logiques qui président à leur agencement.

**Les grandes mutations industrielles qui ont affecté la région parisienne depuis une génération ne s'analysent pas en termes de tertiarisation/désindustrialisation, mais en termes de mutations fonctionnelles au sein de l'appareil productif.** Le recul de la fabrication dans la partie centrale de l'agglomération a accompagné l'essor de la gestion et de la conception. La nouvelle organisation fonctionnelle est marquée par l'opposition entre les fonctions "abstraites"(\*) développées dans le secteur sud-ouest de l'agglomération, et le stockage à l'est. Cela a donné un dispositif efficace, cohérent avec la disposition des systèmes de transports nationaux et internationaux. Les industries de l'aéronautique et de l'armement constituent la colonne vertébrale de cette structure polarisée sur le secteur sud-ouest.

Ce renversement fonctionnel a entraîné une modification des processus de ségrégation sociale. Alors que le développement des fonctions abstraites s'est fait dans les quartiers de résidence des cadres de haut niveau, il y a désormais un "découplage socio-fonctionnel" dans les secteurs géographiques qui associaient naguère usines et ouvriers ; la majorité des salariés (à revenus faibles et moyens), interdite de résidence dans la zone d'emplois de l'ouest, est refoulée vers l'est ainsi largement voué à la manutention et à l'habitat populaire.

Partant de là, on peut formuler un diagnostic pour la métropole parisienne. Elle est de loin la première région de travail et d'interconnexion de l'économie française : le lieu décisif de l'innovation et de la compétitivité des entreprises. Or l'efficacité de cet outil est aujourd'hui menacée par les nouvelles configurations économiques (internationalisation, notamment des industries d'armement ; intégration des différentes fonctions) et par les dérapages de marché dont la puissance publique a perdu la maîtrise. **La métropole a un besoin urgent de régulation** (politique foncière, politique industrielle, contractualisation avec les grandes entreprises autant qu'avec les collectivités locales) et pas seulement d'un simple correctif des effets néfastes des règles du marché.

---

(\*) Fonctions "abstraites" : administration-gestion, commercial-marketing, conception-recherche ; s'opposent aux fonctions "d'exécution" : fabrication, stockage-manutention-transport, services divers (gardiennage,...).

PREMIERE PARTIE

# **La région-capitale**

# 1. PROBLEMATIQUE.

## Qu'est-ce qu'une métropole ?



Une métropole est une très grande ville qui possède trois grandes caractéristiques: la qualité de sa main d'oeuvre; la capacité de mettre en relation des activités industrielles de haut niveau avec des services à la production; la qualité de l'articulation de sa "base territoriale" aux grands réseaux internationaux. Notre démarche est fondée sur l'idée qu'on peut en déterminer un indicateur synthétique: le «travail métropolitain».

### L'ARTICULATION AUX RÉSEAUX INTERNATIONAUX

On ne traite pas ici des fonctions internationales des métropoles, la concurrence que se livrent les villes mondiales ayant déjà fait l'objet de longs développements. Nous préférons insister sur la notion d'*efficacité urbaine* plutôt que de céder au thème dominant de la compétition entre villes géantes.

L'internationalisation doit être abordée autrement qu'à travers ces comparaisons internationales. La prise en compte des grandes firmes est éclairante, le plus important étant à cet égard en général passé sous silence: le rôle économique et urbain des grandes entreprises parisiennes, dont l'internationalisation rapide constitue l'élément central de l'évolution du système productif. On évoque en effet plus volontiers la venue de capitaux étrangers. De fait en 1988, l'Ile-de-France accapare en France la quasi-totalité des investissements étrangers dans l'immobilier, et ces

investissements étrangers ont représenté le quart de l'investissement immobilier régional (contre 5 % trois ans auparavant). En Juillet 1989 était adopté le principe de la "tour du Japon" à la Défense et s'intensifiaient les mesures publiques d'attraction à Paris des sièges de multinationales étrangères<sup>1</sup> - japonaises notamment - qui lui avaient dans la période précédente préféré Amsterdam, Bruxelles ou Londres. Dans le domaine financier où la période actuelle est caractérisée par une intensification sans précédent de l'implantation de banques étrangères et du rôle des opérateurs non résidents dans les transactions boursières, on s'interroge sur l'opportunité de créer une cité financière dans l'Est de Paris afin de ne pas trop laisser se creuser le retard vis-à-vis de la place londonienne... cependant que la saturation des axes de transport joignant les quartiers d'affaires de l'Ouest parisien aux aéroports devient une redoutable épine pour la promotion internationale de Paris.

D'une toute autre importance est en effet la question de l'*articulation* entre ces réseaux de dimension planétaire et la base territoriale de la métropole. Question-clé pour Paris: la base territoriale est-elle dans l'agglomération (et selon quelle configuration spatiale ?), dans une région urbaine élargie aux départements limitrophes à l'Ile-de-France, à l'ensemble de la moitié nord du pays, ou bien même dans le pays tout entier ? Des éléments de réponses - complexes et contradictoires - sont fournis dans les chapitres suivants.

### 1. Branches industrielles: intensité technologique, financement public, poids de Paris

Branches	Recherche et Développement			emploi total	
	budget RD total (MF)	Part (%) du financement		%RD branche /CA branche	% Ile-de-Fr. / France
		Défense	total public		
construction aéronautique	14 140	42,0	47,0	21,0	45
matériel électronique	14 757	19,0	35,9	13,3	41
industrie pharmaceutique	6 040	0,0	0,3	11,9	46
informatique	3 321	2,0	11,0	5,7	54
industrie chimique	7 647	4,9	5,7	4,6	18
matériel électrique	2 256	2,0	9,4	3,4	26
construction automobile	7 015	0,0	2,1	3,3	25
construction mécanique	2 156	1,1	9,3	3,1	19
textile	336	0,0	3,6	1,4	5
industries agro-alimentaires	889	0,0	3,0	0,7	9

(année 1986, sauf Budget RD total: 1985)

## QUALITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE

C'est l'aspect le plus connu de la métropolité parisienne. Les ouvriers non qualifiés ne représentent pas 10 % des actifs de l'Ile-de-France, les cadres et professions intellectuelles supérieures en représentent 15 % dont 9 % pour les seuls ingénieurs et cadres d'entreprises (la moyenne nationale est respectivement de 14%, 8 % et 4%, Recensement 1982). 26% des actifs de la région possèdent un diplôme supérieur ou égal au Bac contre 17 % des provinciaux (1982). On connaît enfin l'importance de l'effet de masse: avec plus de 50 000 chercheurs (équivalent temps plein), la région parisienne fait partie du petit groupe des métropoles mondiales de haut niveau.

## MISE EN RELATION D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET DE SERVICES DE HAUT NIVEAU

Le changement technique place la technologie au cœur de la production et promeut en France un petit nombre de branches monopolisées, à fort marché public et soutenues par le financement public - notamment militaire: aéronautique, électronique professionnelle, télécoms, énergie... Ces branches sont largement concentrées en région parisienne.

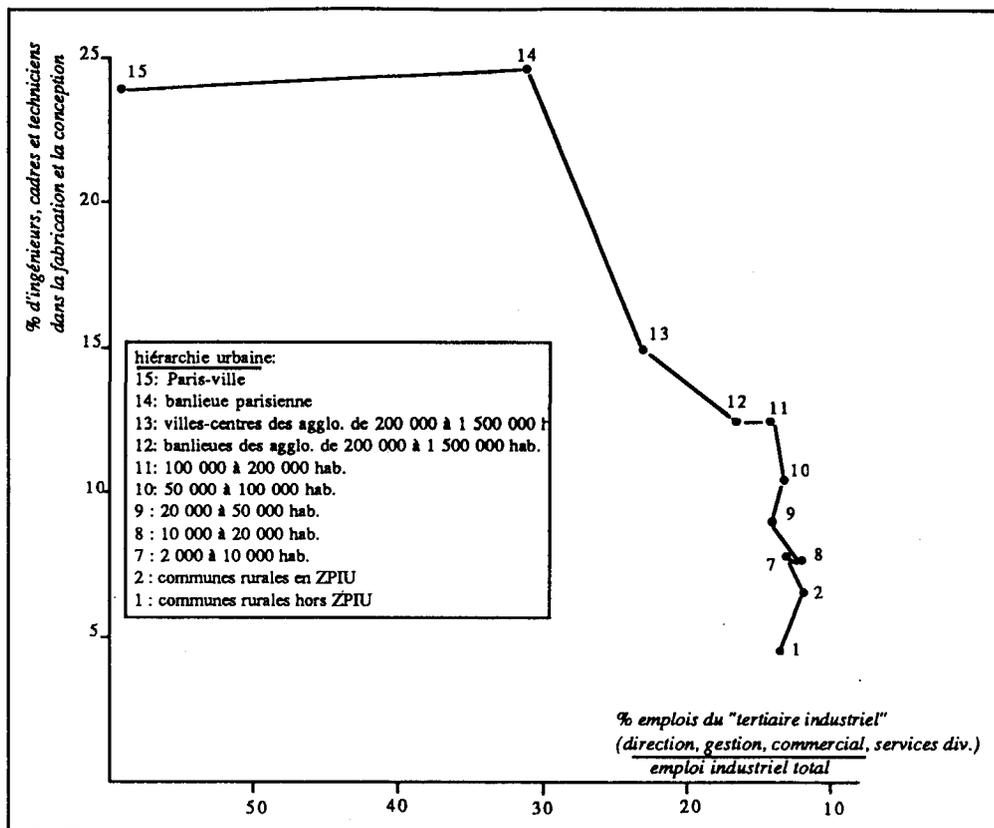
Par ailleurs, l'usage des technologies transversales (informatique, électronique, matériaux) dans un nombre croissant de branches d'une part, d'autre part le fait que les produits de l'industrie soient de plus en plus des systèmes faits d'un assemblage de technologies diversifiées, modifient l'organisation de la production: il y a davantage de partenariats entre acteurs appartenant à des branches industrielles différentes (aéronautique / électronique, biologie / informatique, mais aussi

industrie civile / industrie militaire, ....). La présence forte en Ile-de-France des branches les plus engagées dans ces évolutions en fait la région-clé de la modernité industrielle nationale.

Enfin le raccourcissement de la durée de vie des produits et l'avivement de la concurrence expliquent l'autre grande modification de l'organisation de la production: un produit intègre désormais des informations d'ordre technique mais aussi d'ordre économique liées aux conditions d'usage du produit, aux différents marchés auxquels il répond et à leur évolution. La complexification de ce système productif, l'impératif de souplesse et de rapidité d'adaptation aux marchés sont à la base de la démultiplication des relations liant l'industrie aux services (principalement les services aux entreprises). Les métropoles sont les villes dans lesquelles la qualité et la diversité des acteurs économiques requis sont les plus grandes, et dans lesquelles les configurations de l'organisation des entreprises (internalisation / ou externalisation d'activités, choix des partenaires.....) sont virtuellement les meilleures.

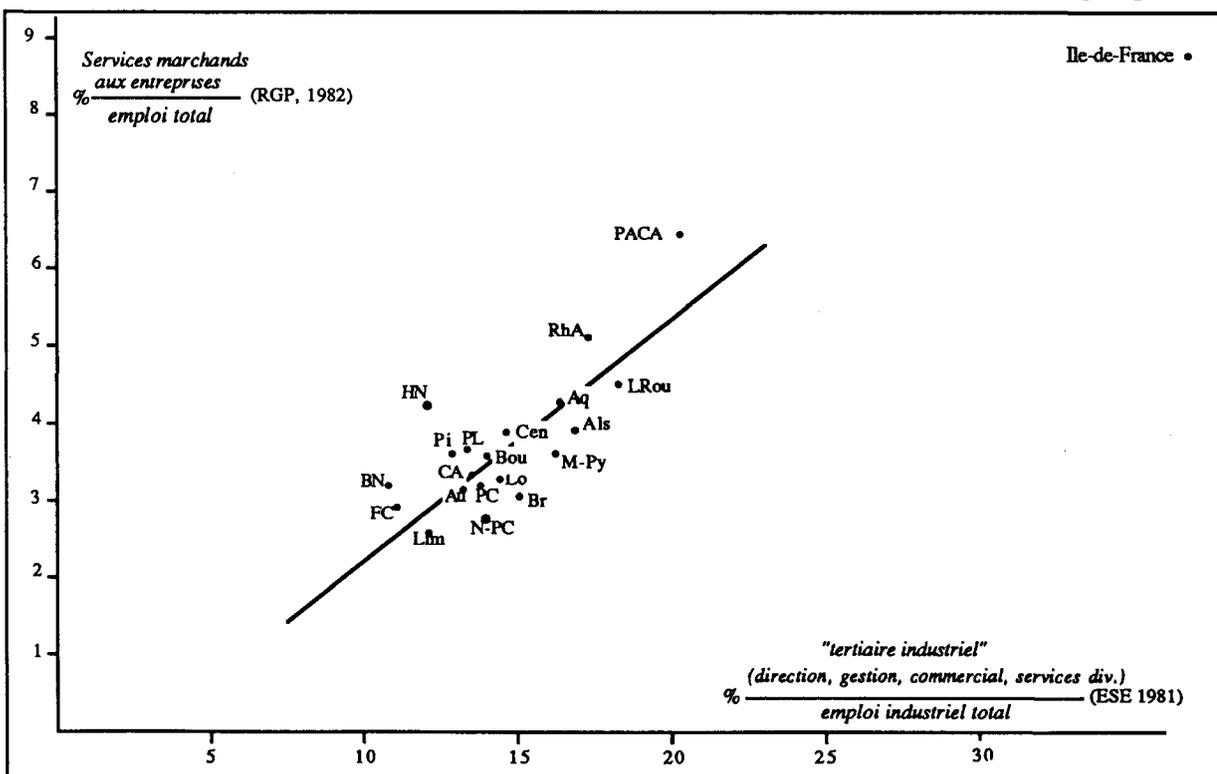
Comment appréhender cette complexité ? Le critère des qualifications de l'emploi, central, est désormais insuffisant. En matière de "haute technologie", on considère le plus souvent les branches dans lesquelles la proportion d'ingénieurs-cadres-techniciens est élevée; l'approche par branches d'activité est également utile lorsqu'il s'agit de prendre en compte l'intermédiation industrie/services: on a alors recours à la branche des services rendus aux entreprises. Mais cette approche a ses limites, puisqu'au sein même de l'industrie s'étoffent les activités dites de "service" (gestion, commercial, formation...) pour lesquelles on a dû recourir à la notion hybride de "tertiaire industriel". Les graphiques 2 et 3 croisent ces indicateurs usuels, et

## 2. L'emploi industriel: une hiérarchie urbaine



(source: E.S.E. 1981)

## 3. Services aux entreprises et "tertiaire industriel": une corrélation géographique



placent Paris loin en tête d'une hiérarchie à la fois urbaine et régionale.

#### NOTION DE «TRAVAIL MÉTROPOLITAIN»

La notion de «travail métropolitain» appréhende ces changements techniques et organisationnels, puisqu'elle intègre les deux approches-clés:

- celle des secteurs d'activité, classés à la fois selon le contenu technologique des branches et selon les relations entre services et industrie;
- celle, transversale, des fonctions de production.

#### 1°) Secteurs d'activité.

La «sphère productive» regroupe l'industrie et les services liés à elle, dits «services périproductifs»:

- services «périproductifs amont» (services aux entreprises, organismes financiers, services techniques, commerce de gros inter-industriel);
- services "périproductifs aval" (autre commerce de gros);
- transports et télécoms.

L'industrie elle-même est rangée en trois grandes catégories liées au contenu technologique des branches:

- les «branches techniciennes» font une large place à l'emploi ingénieur-cadre-technicien. Ces branches sont en large symbiose avec les services périproductifs amont: grosse consommation des services les plus pointus (expertise, services informatiques...), externalisation depuis les entreprises industrielles;
- les branches «Q», celles de la métallurgie classique, sont marquées par le poids de l'emploi d'ouvrier qualifié;
- les branches «S» sont fondées sur la compétitivité-prix et le recours à l'emploi d'OS.

#### 2°) Fonctions de production.

On distingue entre:

- des «fonctions abstraites», vouées à la manipulation de signes abstraits, que ce soit à l'amont de la production (direction, gestion, marketing, recherche) ou à l'aval (commercial);
- des fonctions dites «concrètes» car plus proches de la matière, c'est-à-dire la maintenance, le stockage, et surtout (en nombre d'emplois) la fabrication.

La source statistique (Enquête Structure des Emplois) permet de distinguer six fonctions: administration-gestion, commerce-marketing, conception-recherche pour les fonctions abstraites, fortement représentées dans les branches techniciennes; fabrication, stockage-manutention-transports, services banaux divers pour les fonctions d'exécution.

Bien entendu, on conserve au sein de ces fonctions la classification des emplois par grands niveaux de qualification.

Le dispositif géographique de ces différentes catégories est limpide (document 5): la métropole parisienne est spécialisée dans ce qui peut ainsi être défini comme «travail métropolitain»: les fonctions abstraites des industries techniciennes et des services périproductifs amont.



#### 4. Part de la fonction de conception dans l'emploi des différents types de branches

<i>branches industrielles</i>	<i>contenu du type de branche (exemples)</i>	<i>part en %</i>
branches très techniciennes ("T1")	électronique professionnelle, pharmacie, aéronautique-espace, informatique...	15,2
branches techniciennes ("T2")	chimie de base, équipement industriel, machines-outils...	6,4
automobile	voitures particulières et équipementiers automobiles	6,3
branches "Q1"	sidérurgie, mécanique, poids lourds, construction navale...	5,0
branches "Q2"	mines, matériaux (matériaux de construction, céramiques...)	2,0
branches "S1"	fonderie, forge, estampage, verre, meuble..	2,4
branches "S2"	équipement ménager, textile, chaussure, agro-alimentaire, jouets...	1,1

(Source: E.S.E. 1985)

#### 5. Branches et fonctions «métropolitaines»: la prééminence parisienne

*Part de la ZPIU de Paris dans l'emploi national, en %:*

Fonctions	branches techniciennes et automobile	services «périproductifs»		branches non techniciennes ("Q" et "S")
		amont	aval, et transport	
fonctions «abstraites»	44	46	41	23
fonctions «concrètes»	22	31	26	5

(Source: E.S.E. 1985)

## 2. Paris = la moitié de la France



On dispose de trois types d'indicateurs pour mesurer le poids de Paris dans la production française.

### LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES CLASSIQUES: LA RÉGION PARISIENNE, QUART DE LA FRANCE

On sait que l'Ile-de-France concentre 18,3 % de la population nationale mais 24,1% des salariés, 23 % de la valeur ajoutée industrielle et 27 % du PIB. Le niveau des salaires ou la productivité (valeur ajoutée / actif) y sont de 20% supérieurs à la moyenne nationale. En évolution, le poids de Paris après avoir beaucoup reculé dans les années 1970 a cessé de le faire depuis le début des années quatre-vingt. La région occupait 26 % des salariés en 1971, elle en occupe 24 % depuis 1980, seul le tertiaire non marchand voyant se poursuivre le desserrement. L'Ile-de-France compte aujourd'hui 21,5% de la population active nationale et cette proportion n'a pas sensiblement changé depuis vingt ans. Si l'on tient compte du rôle croissant des départements limitrophes de la région, et du fait qu'en taux de croissance du PIB par habitant entre 1982 et 1986 l'Ile-de-France compte même parmi les régions françaises de tête, on a bien l'idée de l'arrêt de la déconcentration voire d'une repolarisation dans la période la plus récente. Plus précisément, alors que le poids démographique poursuit sa lente érosion (18,7 % en 1975 et 18,3 % en 1987), les indicateurs qualitatifs indiquent une évolution inverse.

### LES INDICATEURS ANALYTIQUES PLUS "POINTUS" DONNENT À LA RÉGION UN POIDS DE L'ORDRE DE 50 %

La reprise économique française passe d'abord par sa région - capitale: créations d'emplois proportionnellement plus nombreuses qu'en province et recul plus précoce du chômage; surtout polarisation de l'activité immobilière, l'Ile-de-France retrouvant en 1985-1988 avec 42 % des surfaces de bureaux autorisées la part qui était la sienne vers 1970 après le creux de la décennie 1974-1984 (document 2).

Au sein des fonctions abstraites, deux indicateurs classiques donnent à Paris une prépondérance plus marquée encore:

- Les sièges sociaux d'entreprises. Si elle demeure loin du niveau de Tokyo, la polarisation parisienne du commandement de l'économie nationale dépasse celle de Londres: 51 % des sièges d'entreprises de plus de 500 salariés sont parisiens, et la proportion tend à augmenter. Elle est plus grande encore dans les branches industrielles monopolisées (électronique professionnelle, automobile, aéronautique, chimie et parachimie...), les sièges étant davantage provinciaux dans les branches dans lesquelles les entreprises moyennes et petites l'emportent (textile, agroalimentaire, travail des métaux...).

## 1. Repolarisation

PIB par habitant (en S.P.A., Europe des 12 = indice 100)

	Ile-de-France	province
1980	162,0	97,8
1985	165,2	97,5

(Source: Eurostat)

## 2. Surfaces de bureaux autorisées

	1969-1973		1974-1984		1985-1988		
	m2/an	% marché nat. (m2)	m2/an	% marché nat. (m2)	m2/an	% marché nat. (m2)	% marché nat (valeur)
France entière	3,0 M	100	2,7 M	100	4,8 M	100	100
province	1,7 M	56	1,9 M	71	2,8 M	58	30
<b>Ile-de-France</b>	<b>1,3 M</b>	<b>44</b>	<b>0,8 M</b>	<b>29</b>	<b>2,0 M</b>	<b>42</b>	<b>70</b>

(source: Comité de Décentralisation, année 1988)

## 3. Quelques indicateurs de la position parisienne dans le système productif national

% Ile-de-France / France entière

<b>Main-d'oeuvre:</b>		
cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	45	RGP 1982
ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	45	RGP 1982
ingénieurs et cadres en informatique	60	
effectifs des grandes écoles et écoles d'ingénierie	47	
<b>Production:</b>		
sièges sociaux des entreprises > 500 salariés	51,5	1988, contre 48,5 % en 1983
valeur ajoutée France rattachée à des entrepr. parisiennes	58	
chercheurs (E.T.P.) des entreprises	59	
chiffre d'affaires importé ou exporté	69	des opérateurs sont en Ile-de-F.
crédits à l'exportation	89	sont accordés en Ile-de-France
<b>Services périprouductifs:</b>		
dépôts bancaires	29	
crédits accordés	49	
transports aériens - Voyageurs	58	passent par A.d.P.
transports aériens - Fret	81	
services marchands rendus aux entreprises	42	

(Sources: BIPE, INSEE, Rapport Calame/Bouvard 1988)

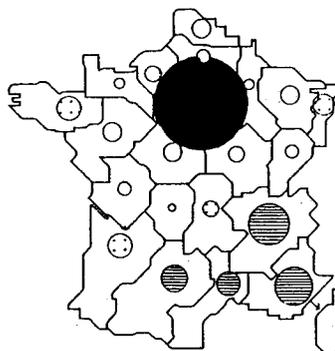
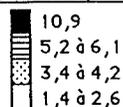
## 4. Effectifs régionaux des chercheurs (1985)

Répartition en % du total nat.



(Ile-de-France = 50,3 %)

% dans population active salariée avant un emploi



- La recherche-développement. La région n'emploie que 28% des chercheurs (équivalent temps plein) universitaires français, mais 54 % de ceux des organismes publics de recherche et 59 % de ceux des entreprises, soit une proportion globale de 50 %. La proportion est plus forte encore pour les budgets: la recherche lourde et fondamentale est plus spécifiquement parisienne. La R&D des entreprises ne s'est déconcentrée que très lentement - et le mouvement s'est ralenti ces dernières années; le partage tend à se fixer selon la frontière recherche amont parisienne / développement provincial (de même les méthodes se "provincialisent"). Après la déconcentration active des années 1960 et 1970, la recherche publique, quant à elle, se repolarise sur Paris dans les années 1980.

la moitié des 2 millions d'emplois métropolitains nationaux (document 5).



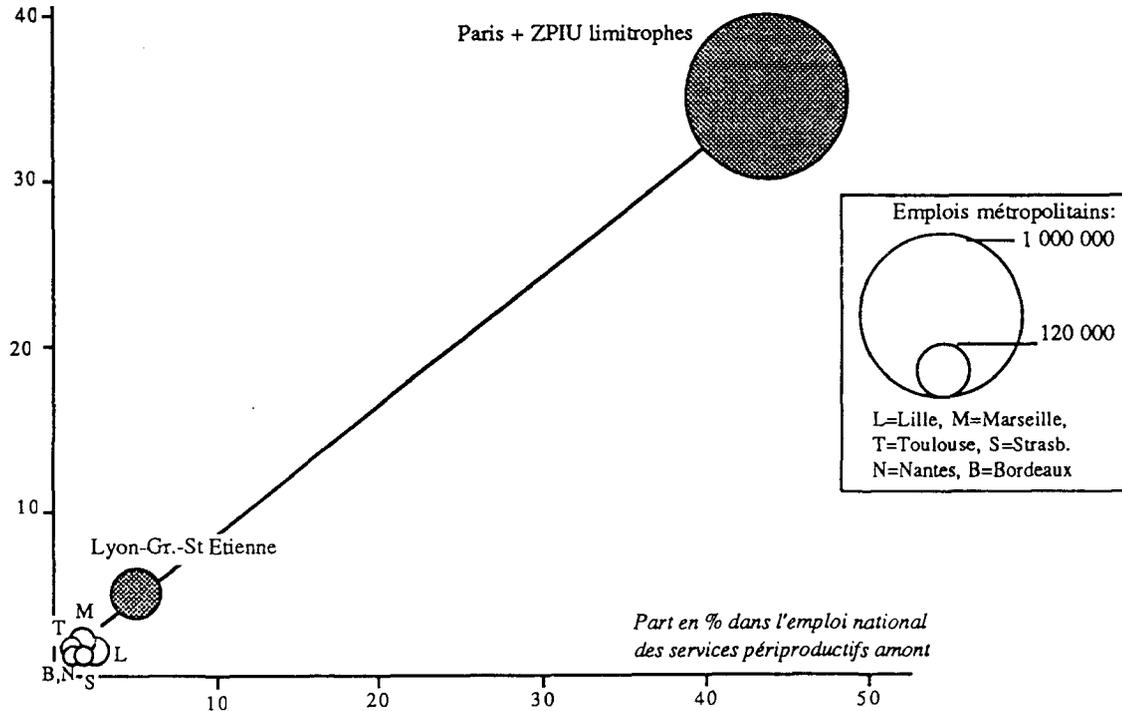
#### **LA MOITIÉ DE L'EMPLOI «MÉTROPOLITAIN»**

En reprenant l'indicateur synthétique des fonctions abstraites (administration-gestion, commercial, conception-recherche) de la sphère productive, la part de Paris dans l'emploi national est de l'ordre de 44 %; en comparaison, la fonction de fabrication n'est parisienne qu'à hauteur de 18%, la fonction de stockage-manutention-transport à 21%. Si l'on considère seulement les fonctions abstraites des branches industrielles techniciennes, de l'industrie automobile et des services périproductifs - soit le «travail métropolitain» - la région parisienne dépasse 46 %. Compte tenu que la source statistique ne prend pas en compte les emplois publics (recherche et encadrement économique), on estime que la région parisienne au sens large (ZPIU de Paris et ZPIU limitrophes) occupe

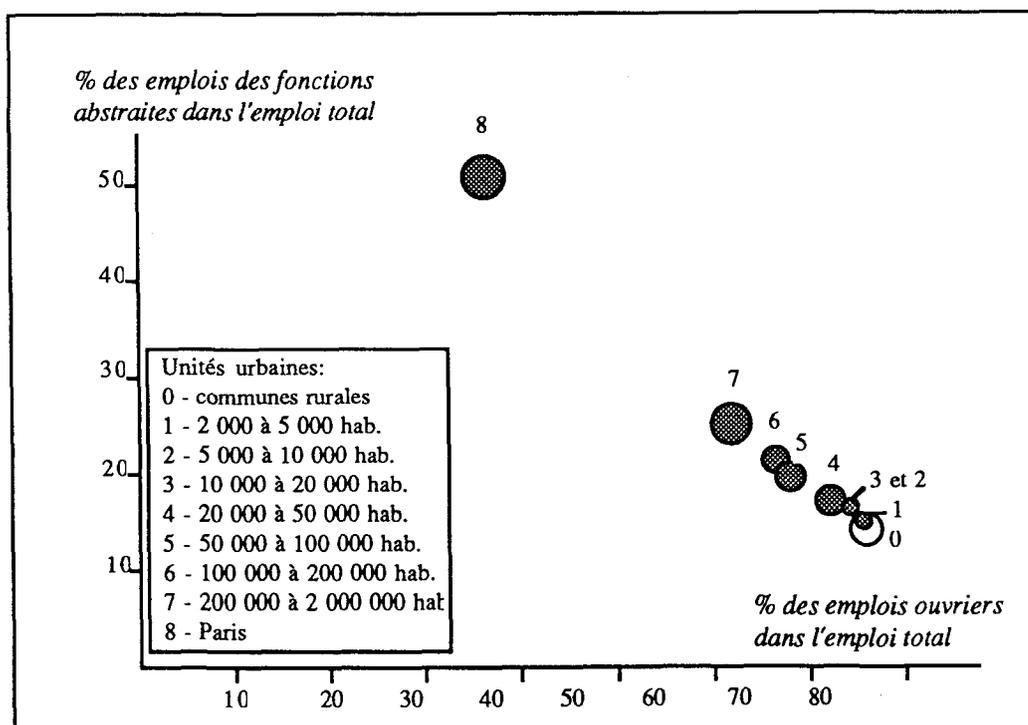
## 5. Le poids de Paris dans l'emploi métropolitain national

Source: E.S.E. 1985

Part en % dans l'emploi national  
des branches ind. techniques



## 6. Hiérarchie urbaine et fonctions de production



(Industrie et B.T.P. Source: E.S.E. 1985)

# 3. Décentralisation industrielle = centralisation



La géographie de la production en France distingue un couple fondamental: Paris / province. Depuis quarante ans le développement déconcentré des activités a réservé à la région-capitale les fonctions-clé. Cette région a aussi spécialisé sa base productive sur un petit nombre de branches industrielles stratégiques dominées par un petit nombre de très grands groupes.

## UNE DÉCONCENTRATION SÉLECTIVE DES ACTIVITÉS DE PRODUCTION.

La décentralisation industrielle et d'une manière générale la croissance économique déconcentrée des années 1960 et 1970 se sont opérées de manière discriminante. La région parisienne a renforcé son pouvoir de commandement en matière de gestion et de conception, l'explication relevant de deux facteurs principaux:

-une logique de séparation taylorienne des tâches qui a dévolu la région parisienne à l'emploi ingénieur-cadre-technicien et exacerbé la désouvriérisation;

-la bipolarisation de l'industrie française, opposant d'une part un petit nombre de branches techniques, fortement liées aux marchés et aux financements d'Etat, organisées dans et dirigées à partir de la région

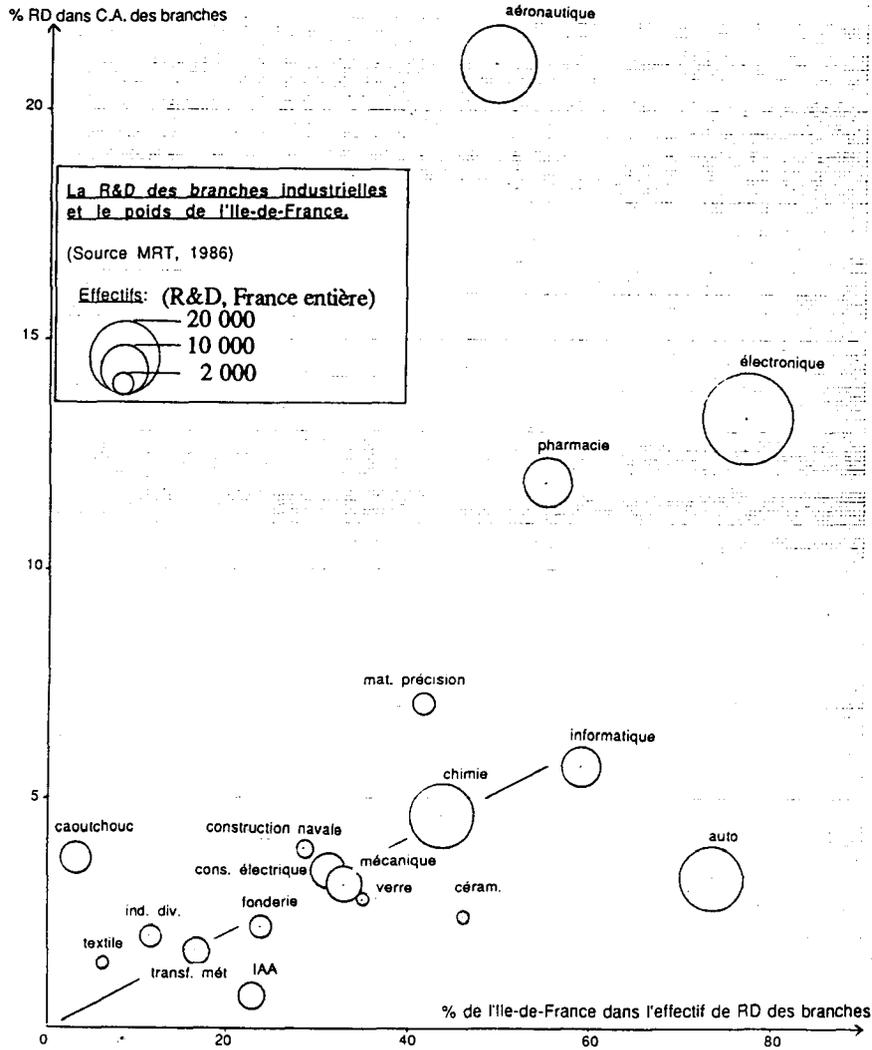
parisienne, et dans lesquelles les fonctions abstraites se sont étoffées à un haut degré; d'autre part l'ensemble des autres branches à dominante ouvrière.

On observera que la spécificité du profil fonctionnel des activités de production à Paris est plutôt une résultante de ces deux facteurs historiques, alors que les mutations actuelles de l'organisation de la production se focalisent sur la redéfinition des relations entre les fonctions: rapprochement conception - marketing - fabrication, intégration production - commercialisation .... L'impératif de réorganisation du système productif rencontre de la sorte en France l'obstacle d'un dispositif territorial particulièrement segmenté.

Un deuxième handicap est l'étroitesse sectorielle de la production parisienne: aujourd'hui 60 % des chercheurs de l'industrie parisienne travaillent dans deux branches seulement, l'aéronautique ou l'électronique. A force de sélection, la région s'appuie désormais sur une base productive étroite, qui a même taillé à l'intérieur des branches: au sein des douze segments qui composent la filière électronique par exemple, seuls les plus pointus sont restés largement parisiens, l'informatique, l'électronique médicale, l'électronique professionnelle (militaire). Ce qui reste en région parisienne ressortit pour beaucoup aux activités militaires, affectées depuis 1988 par une vigoureuse internationalisation de la production.

# 1. La "high tech" parisienne

Effectifs de R&D des branches, et part de l'Ile-de-France dans l'effectif



## 2. Les deux branches-clés de la recherche-développement industrielle parisienne

	Effectifs Ile-de-F	en % du total national	Nbre (*) chercheurs entreprises Ile-de-F.	% cherch. I.de F total national de la branche	% cherch. I.de F. total cherch. ind. Ile-de-F	% Défense financement de la R&D de la branche
Electronique-informat.	310 100	44,4	11 030	73,6	44,5	19
Aéronautique	119 400	44,6	3 980	58,9	16,1	42

effectifs: Source: GARP 1985

(\*) Equivalents temps plein, année 1986

## LA QUINTESSENCE DU COMMANDEMENT PARISIEN: LES GRANDS GROUPES

Le tableau 3 présente la spécificité des quelques très grands groupes internationalisés (ceux du secteur public industriel dans son champ de 1985 et les groupes à capitaux étrangers) dans les structures de l'emploi parisien. Les grands groupes français ont une activité de conception-recherche importante; la gestion et le commercial l'emportent dans les groupes à capitaux étrangers. Les groupes de taille moyenne ont des fonctions abstraites nettement moins étoffées. Les PME sont moins marquées par le poids des fonctions d'exécution qu'en province: elles ont des compétences conceptionnelles et surtout commerciales qu'on ne retrouve guère dans d'autres régions; mais le fossé qui les sépare des plus grands groupes parisiens reste énorme.

Le tableau 4 confirme que le partage géographique des tâches entre Paris et province est bien moins marqué dans les PME que dans les groupes, surtout les plus grands et internationalisés. Il apporte une information complémentaire: quel que soit le type d'entreprise considéré, c'est la fonction commerciale qui est la plus concentrée en région parisienne. Si l'on ajoute que l'emploi de conception régresse actuellement dans la région, on peut faire l'hypothèse que la prééminence parisienne est de nature de plus en plus administrative et commerciale et de moins en moins conceptionnelle.



### 3. Répartition fonctionnelle de l'emploi en région parisienne, par types d'entreprises

*répartition fonctionnelle de l'emploi des entreprises industrielles, dans la ZPIU de Paris*

	Effectifs (milliers)	Répartition (en %) par fonctions						
		adm.-g.	commerce	concept.	fabric.	stock-tr.	serv. div.	ENS.
Groupes étrangers	82 (*)	33	21	7	31	5	3	100
Groupes français publics	250	31	6	19	38	4	2	100
Groupes français privés	234	28	9	10	45	6	2	100
PMI (cas des 20 à 100 sal.)	196	19	9	4	59	5	4	100

(Source: E.S.E. 1985)

(\*) La source statistique ne prend pas en compte toutes ces entreprises, mais les principales d'entre elles y sont

### 4. Ce que pèse la région parisienne dans l'effectif national, par types d'entreprises

*% de la ZPIU de Paris dans les effectifs nationaux des entreprises industrielles*

	groupes			PME	
	étrangers	G.G.F. (*)	autres	20-100 sal.	
Fonctions abstraites: {	Administration-gestion	51	41	36	28
	Commerce-marketing	63	57	42	36
	Conception-recherche	42	45	34	28
Fonctions d'exécution: {	Fabrication	16	17	13	15
	Stock.-manut.-transp.	20	17	13	14
	<b>ENSEMBLE</b>	29	27	19	15

(Source: E.S.E. 1985)

(\*): G.G.F.: grands groupes français. Cas des groupes du secteur public en 1985

# 4. Paris, capitale régionale de la moitié nord du pays



## QUELLE "BASE TERRITORIALE" ?

L'intensité des partages sectoriels et fonctionnels entre Paris et l'ensemble de la province indique leur irréductible complémentarité. Formulée autrement et eu égard à la concentration à Paris des activités-clé, cela revient à dire que l'affaiblissement des activités de production en région parisienne condamnerait l'industrie nationale toute entière. Cela dit, la place de la capitale dans l'hexagone ne doit pas cacher le rôle spécifique de Paris en tant que capitale *régionale*. La délimitation de la frontière de cette région parisienne au sens le plus large est indiquée par les cartes des chapitres précédents. La carte 1 présente le cas de l'industrie électronique et informatique; les espaces concernés par la "décentralisation" industrielle et / ou déclassés par la crise des activités productives traditionnelles (arc Nord-Est) conduisent à l'échelle d'un demi-pays. Le couple Paris (commandement et conception) / reste de sa "région" (voué à l'exécution et à l'emploi ouvrier) définit le «*complexe parisien*».

Au sein de ce vaste ensemble régional existent certes des différences: dynamique propre de la Bretagne,... Les espaces limitrophes de l'Ouest de l'Ile-de-France en particulier (en gros de Rouen à Orléans) se différencient en tant qu'ils sont pris dans l'expansion géographique du phénomène parisien, les activités conceptionnelles se surimposant peu à peu aux premiers desserrements

opérés naguère sur la base d'emplois non qualifiés. L'essentiel du solde de créations d'emplois de la période 1982-1987 dans la moitié nord de la France, Alsace mise à part, se trouve d'ailleurs circonscrit aux départements franciliens de la grande couronne augmentés de l'Eure et de l'Eure-et-Loire. Plus loin, les grands axes de transport routiers et ferroviaires actuels ou virtuels promeuvent les grandes villes de la grande couronne: Tours, le Mans, Reims, Dijon... Restent de vastes interstices dont les indicateurs socio-économiques (voir les problèmes scolaires) disent les difficultés.

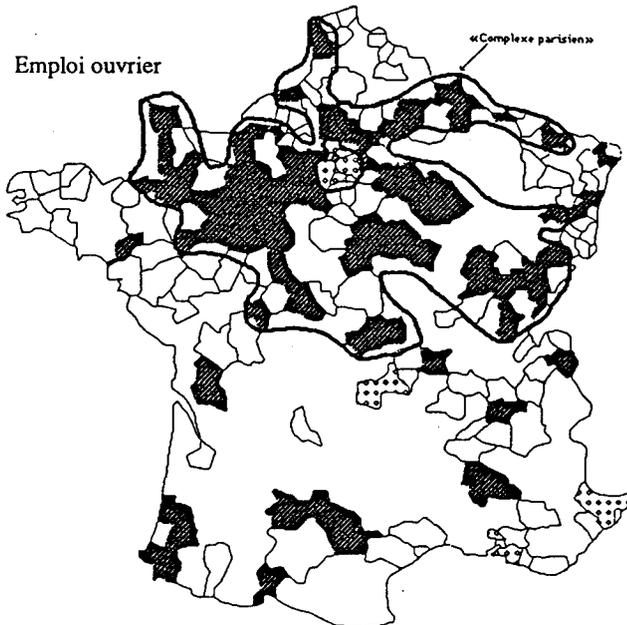
## SYNTHESE DES RAPPORTS MÉTROPOLE / RÉGION

Le graphique 3 donne une idée de ce que pèsent respectivement les grandes villes et leur environnement régional dans l'emploi national (E.S.E.) par fonctions de production. Il précise le rôle de Paris comme capitale régionale.

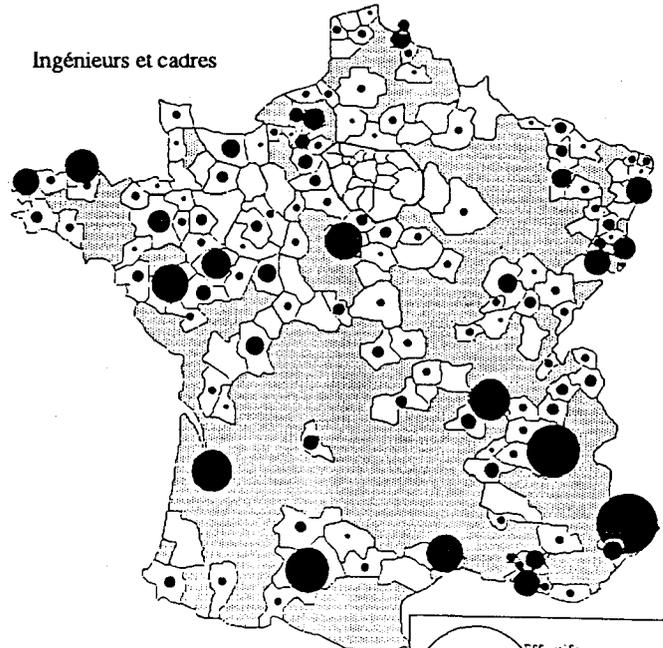
Si l'on considère le Bassin parisien au sens strict (Ile-de-France et régions limitrophes), le partage des tâches est limpide: la ville-centre pèse lourd dans les fonctions

# 1. Le «complexe parisien». L'exemple de l'industrie électronique-informatique

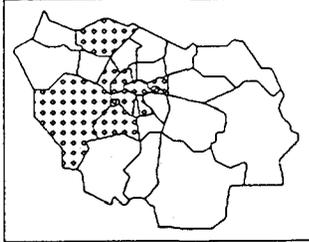
Emploi ouvrier



Ingénieurs et cadres



Région Ile-de-France

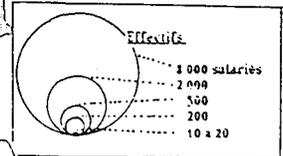
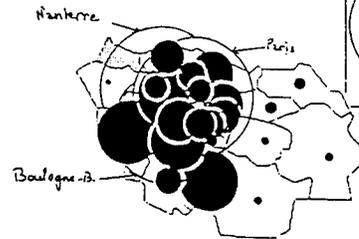


Qualifications dans chaque zone d'emploi:

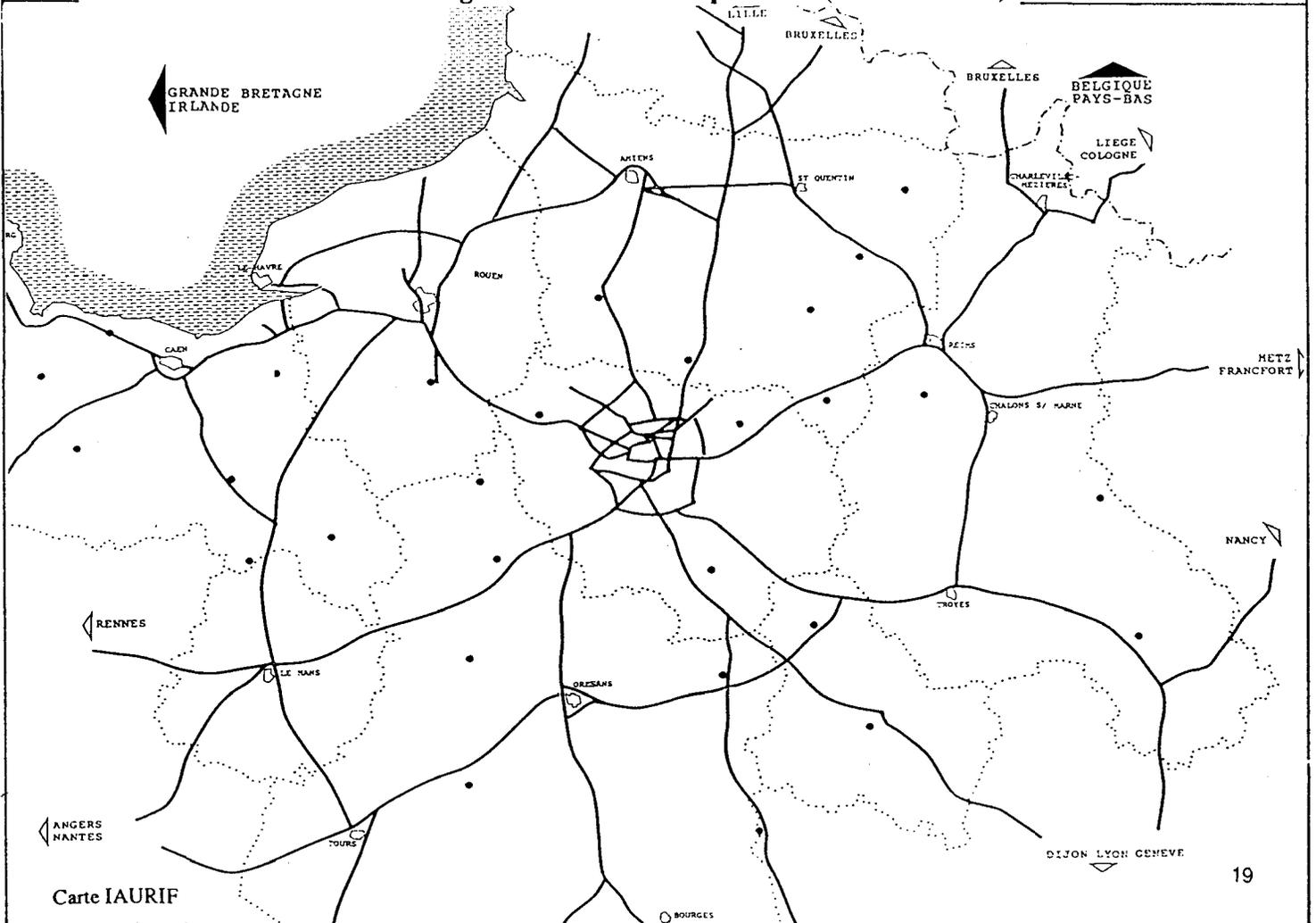
- Plus de 70% d'ouvriers
- Moins de 30% d'ouvriers

Source: Enquête Structure des Emplois, 1985

"Tilière électronique" = industries: informatique, électronique professionnelle, téléphonie, instrumentation électronique, composants, Grand-Public.



# 2. Réseau autoroutier à long terme du Bassin parisien (2010 environ)



Carte IAURIF

abstraites, l'espace environnant est cantonné à l'exécution.

Les régions du Nord, de l'Est et de l'Ouest présentent un profil remarquable: en dehors des capitales régionales la spécialisation dans le stockage, le transport et la fabrication est claire; les villes-centre quant à elles ne se distinguent guère dans les fonctions abstraites, et pèsent même particulièrement peu dans la conception. L'explication réside dans la polarisation directe de Paris, capitale d'une région à l'échelle de la moitié nord de la France. Ce «complexe parisien» emploie 70% des actifs nationaux repérés dans l'E.S.E., quel que soit la fonction considérée. Bien entendu, le partage entre fonctions abstraites et exécution se vérifie, à l'exception des "services" notablement représentés à Paris.

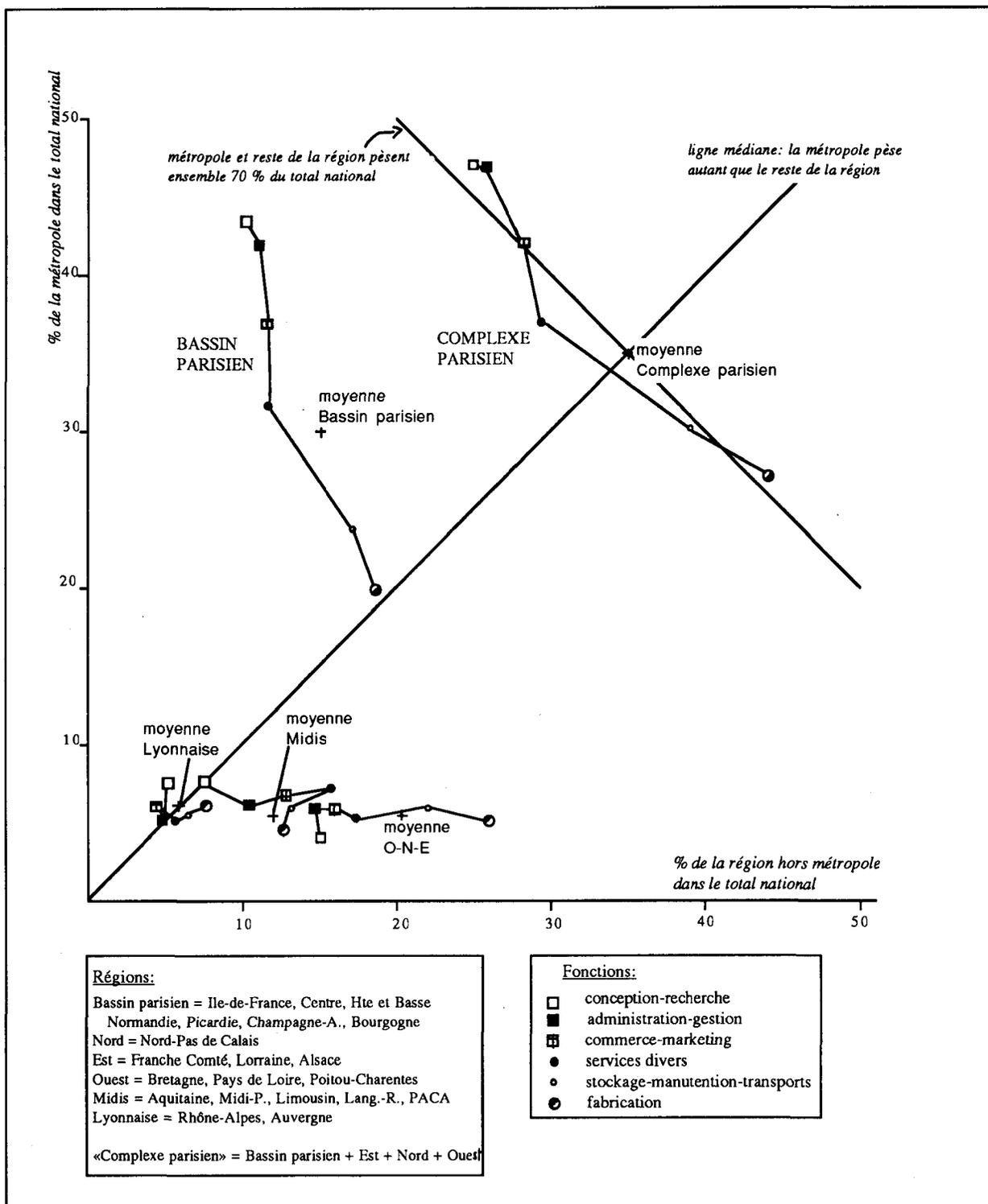
Dans la moitié sud, l'ensemble Rhône-alpin (Auvergne comprise) reproduit à son niveau le profil du «complexe parisien»; le trio Lyon-Grenoble-St Etienne tient bien sa place en matière de conception. On observera que cette métropole tripolaire occupe la moitié des actifs régionaux, proportion identique à celle de Paris au sein du complexe parisien et bien supérieure à celle des capitales des régions de l'Ouest, de l'Est, du Nord, et même du midi.

Dans le midi (de la Méditerranée au Poitou-Charentes), les villes-centre ne se distinguent guère de leur environnement régional: faiblesse de la fabrication, importance des services; une exception de taille: la fonction de conception y est localisée sans partage .



### 3. Capitale régionale et reste de la région

Part (%) des régions (Z.E.A.T.) dans le total national, en distinguant la capitale régionale et le reste de la région



(Source: E.S.E. 1985)

# 5. Paris - province: «évitement», et carences des métropoles provinciales



## CARENES DES CAPITALES RÉGIONALES

Outre Paris, il existe peu de villes qui comptent (à l'E.S.E.) un volume d'emplois «métropolitains» supérieur à 25 000 et dont la proportion de tels emplois dans la population active soit supérieure à la moyenne nationale: l'ensemble Lyon-Grenoble-St Etienne, le grand Marseille (grâce à Fos et l'Etang-de-Berre), Lille-Roubaix-Tourcoing, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg et Nantes dans l'ordre décroissant d'emplois métropolitains. Ces villes ne rassemblent à elles toutes que l'équivalent du tiers des emplois métropolitains parisiens. La ZPIU Côte d'Azur et Nancy sont exclues (poids insuffisant des emplois métropolitains dans l'emploi local), comme Rouen (volume trop faible). On retrouve ici en creux l'essentiel du Bassin parisien élargi (Ouest exclu), dont Paris est la véritable capitale régionale.

Le tableau 1 ventile les positions selon l'importance des industries techniciennes d'une part et des services périproductifs amont de l'autre. On distingue quatre cas de figure:

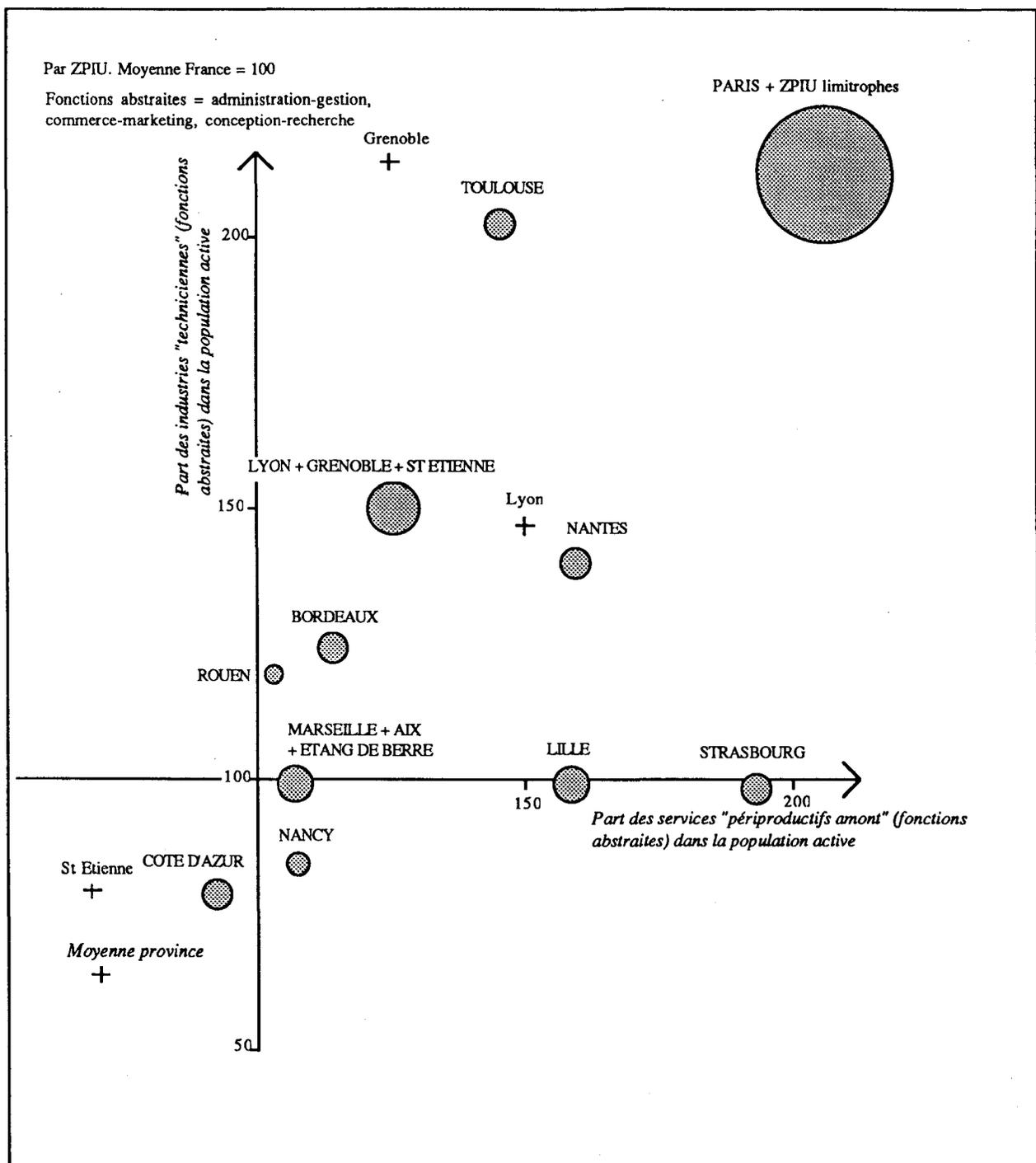
- les villes bien placées et équilibrées entre industrie et services, Lyon (en dépit d'une relative faiblesse de la fonction commerciale) et Nantes, Bordeaux à un niveau plus modeste.

- Les villes bien placées mais surtout du point de vue strictement industriel: Toulouse et Grenoble, ainsi définies comme des villes industrielles modernes plutôt que comme des métropoles. Le profil fonctionnel de Toulouse se détache de surcroît caricaturalement de celui du reste de sa région, signalant le parachutage d'activités d'origine parisienne liées à l'Etat dans la capitale régionale - et dans celles des régions méridionales en règle générale.

- Les villes qui se distinguent par l'importance des services périproductifs mais dans lesquelles l'industrie technicienne fait défaut: Lille et Strasbourg, où la fonction de conception est encore plus sous-représentée que dans leur environnement régional (on ne parle pas ici de la recherche publique strasbourgeoise, de toute façon déconnectée du tissu industriel régional). La fonction de manutention-transport est à Lille, à l'instar du Nord-Pas de Calais, bien représentée - mais il ne s'agit pas d'une fonction métropolitaine.

- Les autres, dont la position inférieure ou tout juste égale à la moyenne nationale fait difficilement penser à des métropoles. Marseille serait nettement plus bas sans Fos et l'Etang-de-Berre; la grande faiblesse de la fonction de fabrication dans la ville comme dans le reste de sa région pose par ailleurs le problème des possibilités d'un développement métropolitain.

# 1. Capitales régionales et emploi métropolitain: un palmarès



(Source: E.S.E. 1985)

## CONTRASTE NORD / SUD ET «ÉVITEMENT».

Le contraste Nord/Sud est patent: stockage-manutention-transport d'un côté / conception de l'autre; industries techniciennes d'un côté / services périproductifs de l'autre. Au nord existent des bases urbaines bien constituées mais privées de l'indispensable fonction de conception. Au sud inversement apparaissent les "greffes" d'industries techniciennes hors de proportion avec les capacités urbaines et régionales locales. Seule Lyon (Nantes à un moindre titre) échappe par sa masse et son équilibre à ces carences respectives.

La carte des branches industrielles les plus techniciennes (celles des grands programmes technologiques nationaux et qui pèsent environ les deux-tiers de la haute technologie industrielle française) illustre un déséquilibre structurel. Le caractère partiel de la modernisation industrielle d'une part, d'autre part la dominante étatique/militaire de la haute technologie nationale expliquent les modalités de son déploiement géographique: dominante parisienne puis méridionale par «évitement» des régions d'industries traditionnelles. La ZPIU de Paris concentre 55 % des ingénieurs-cadres-techniciens nationaux de ces branches. La métropolité parisienne sert largement de "modèle", sur le plan des structures productives, aux grandes villes de province promues par les industries modernes.

Dans leur ensemble, les branches industrielles sont géographiquement déployées selon deux cas de figure (tableau 3): les branches techniciennes sont parisiennes, les autres provinciales. Les branches industrielles les plus techniciennes ("T1": électronique, énergie, pharmacie...) et l'automobile sont, comme les services périproductifs amont qui leur sont largement attenants,

directement polarisés par Paris; les fonctions abstraites, au premier chef le commercial, y atteignent des taux de concentration record. Les emplois des fonctions abstraites des branches "T2" (chimie notamment) sont un peu moins parisiens: les métropoles de province y jouent un rôle non négligeable. Les branches de la métallurgie, qui ont longtemps caractérisé l'industrie parisienne, sont aujourd'hui territorialement déclassées: Paris y joue un rôle aussi faible que pour les branches d'OS. Dans ce dispositif, l'industrie automobile tient une place à part, étant à la fois une branche de haute technologie (polarisation parisienne) et une branche longtemps fondée sur la compétitivité-prix et la course aux économies en frais salariaux de la main d'oeuvre directe (provinciale).

Le fait frappant est l'ampleur du contraste entre des branches ("Q" et "S") non promues par la modernisation, essentiellement provinciales et qui emploient 60 % des actifs de l'industrie française, et un petit nombre de branches techniciennes qui font la "high tech" parisienne et française. Ces branches "Q" et "S" ont des localisations très peu métropolitaines que ce soit à Paris ou en province, y compris pour leur recherche (qui est globalement faible) ou pour les autres fonctions abstraites. Pour ces branches, la seule forme de métropolisation quelque peu significative concerne la fonction commerciale localisée en région parisienne. Ce vaste ensemble d'activités oubliées par la modernisation et la métropolisation, constitue un enjeu économique et territorial crucial.

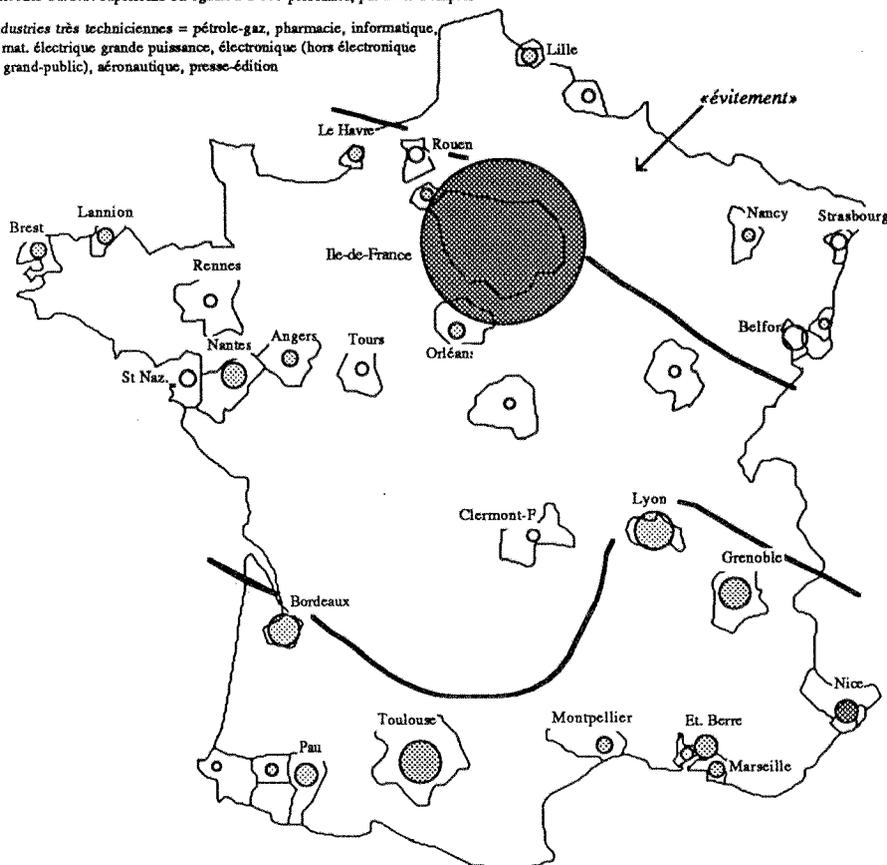


## 2. Les ingénieurs-cadres-techniciens des branches industrielles très techniques

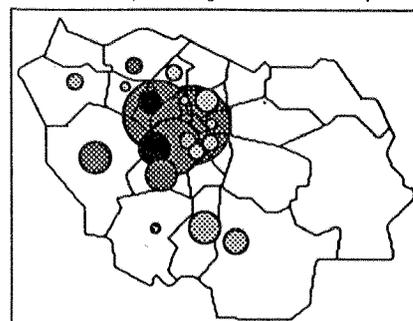
Source: E.S.E. 1985

Effectifs d'I.C.T. supérieurs ou égaux à 1 000 personnes, par zone d'emploi

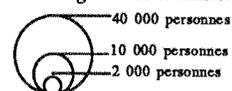
Industries très techniques = pétrole-gaz, pharmacie, informatique, mat. électrique grande puissance, électronique (hors électronique grand-public), aéronautique, presse-édition



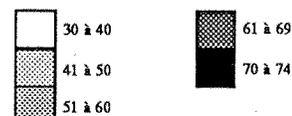
Ile-de-France: (150 000 ing.-cadres-techn. au total)



Effectifs d'ing.-cadres-techniciens:



Part (%) des I.C.T. dans l'emploi total des branches très techniques :



## 3. Poids de la région parisienne, par branches et fonctions

% de la ZPIU de Paris dans l'emploi industriel national

Branches	fonctions abstraites			fonctions concrètes			ENS.
	Concept. recherche	Comm. market.	Admin. gestion	services divers	Stock. transp.	Fabric.	
"T1" (branches très techniques)	54	66	58	48	32	29	44,6
"T2" (branches assez techniques)	31	56	37	28	18	14	24,0
Automobile (voitures, équipementiers)	49	66	54	37	32	24	30,4
<i>branches non techniques:</i>							
"Q1" (sirérurgie, mécanique...)	15	38	22	19	11	12	14,4
"Q2" (mines, matériaux divers)	14	31	20	6	6	5	8,0
"S1" (verre, meuble...)	10	34	20	12	10	8	10,9
"S2" (textile, IAA...)	13	27	18	16	8	6	8,8
BGCA (*)	37	28	34	30	15	22	23,3

(\*) Le bâtiment n'est pas très bien couvert par l'ESE car l'Enquête ne prend pas en compte les établissements <10 sal. (Source: E.S.E. 1985)

SECONDE PARTIE

# **L'aire métropolitaine parisienne**

# 6. Présentation de l'aire métropolitaine



Si l'agglomération parisienne regroupe la moitié des emplois métropolitains de France, son Centre d'affaires (Ouest de Paris + la Défense) compte 45 % des emplois métropolitains de la région-capitale. Ce centre se prolonge vers le Sud-Ouest selon deux axes: Rueil-Chatou et surtout Arcueil-Bagneux-Clamart-Vélizy-St Quentin en Yvelines.

En dehors de cela on distingue quelques points isolés: les trois préfectures de Pontoise, Créteil et Evry; l'aéroport de Roissy; la zone commerciale des Ulis. A un niveau plus modeste apparaissent la zone d'Orly et la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

L'hypercentre est marqué par deux activités dominantes: l'Etat et la banque. La concentration centrale est remarquable, mais le desserrement a commencé. L'Etat a déjà essaimé un certain nombre de services dans la proche banlieue Sud, de Gentilly à Issy; les banques sont encore dans la phase d'hésitation ou de préparation avant le grand bond à l'Ouest.

Une activité très représentative de la centralité parisienne d'aujourd'hui est celle des services informatiques. Les SSII donnent la mesure du poids de l'hypercentre et de ses prolongements *extra muros*; la

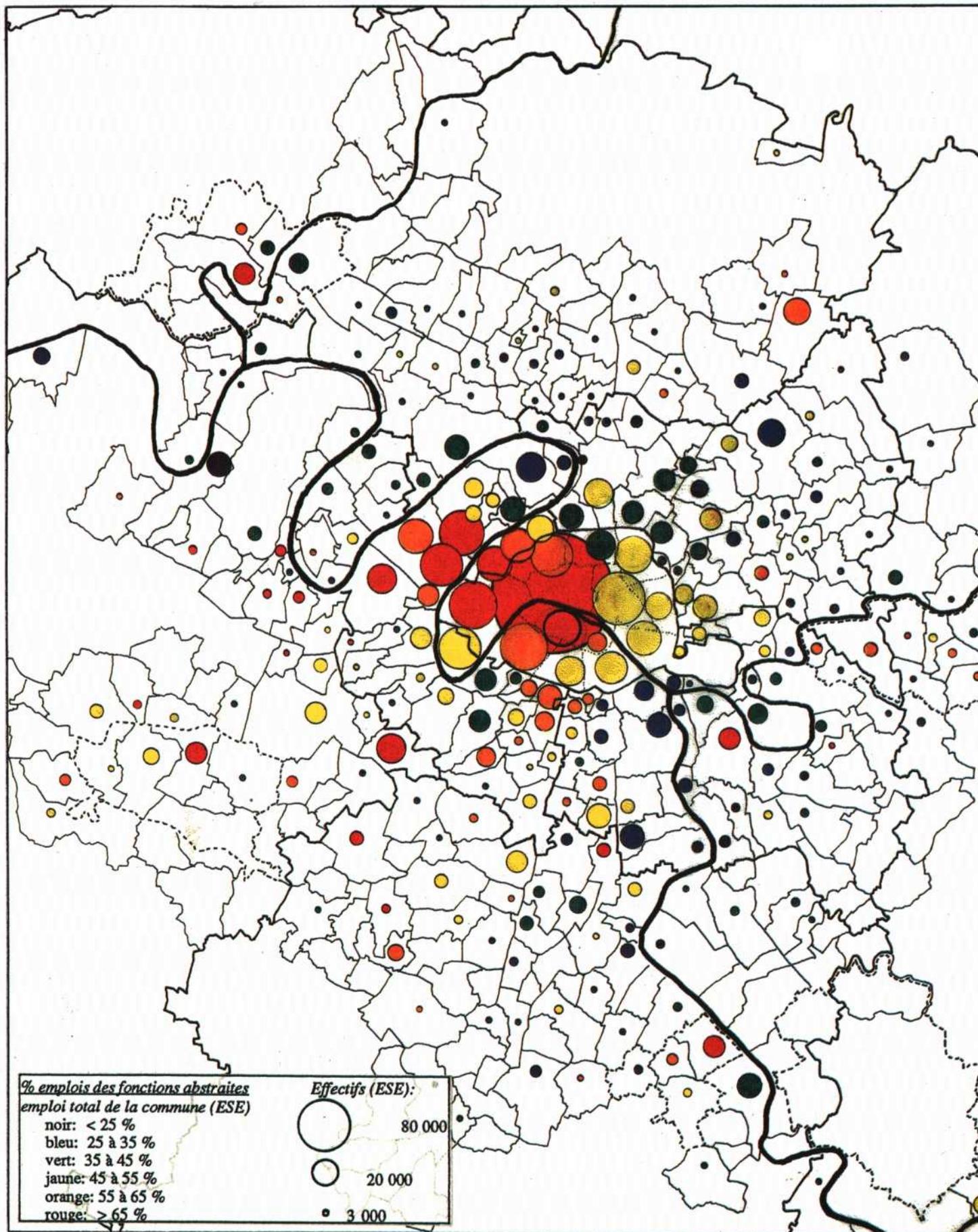
moitié occidentale de l'agglomération accueille la quasi totalité de leur effectif.

Une zone de fabrication se maintient au nord d'Aulnay jusqu'à Flins, par Gennevilliers, Argenteuil et Poissy; l'automobile en est l'élément structurant principal. La centre d'affaires la rejoint à Colombes. L'îlot de fabrication de Billancourt-Sèvres-Issy est en voie de résorption sous la pression foncière du centre d'affaires. La conversion des 40 hectares libérés par Renault sera très significative des intentions des pouvoirs publics dans ce secteur.

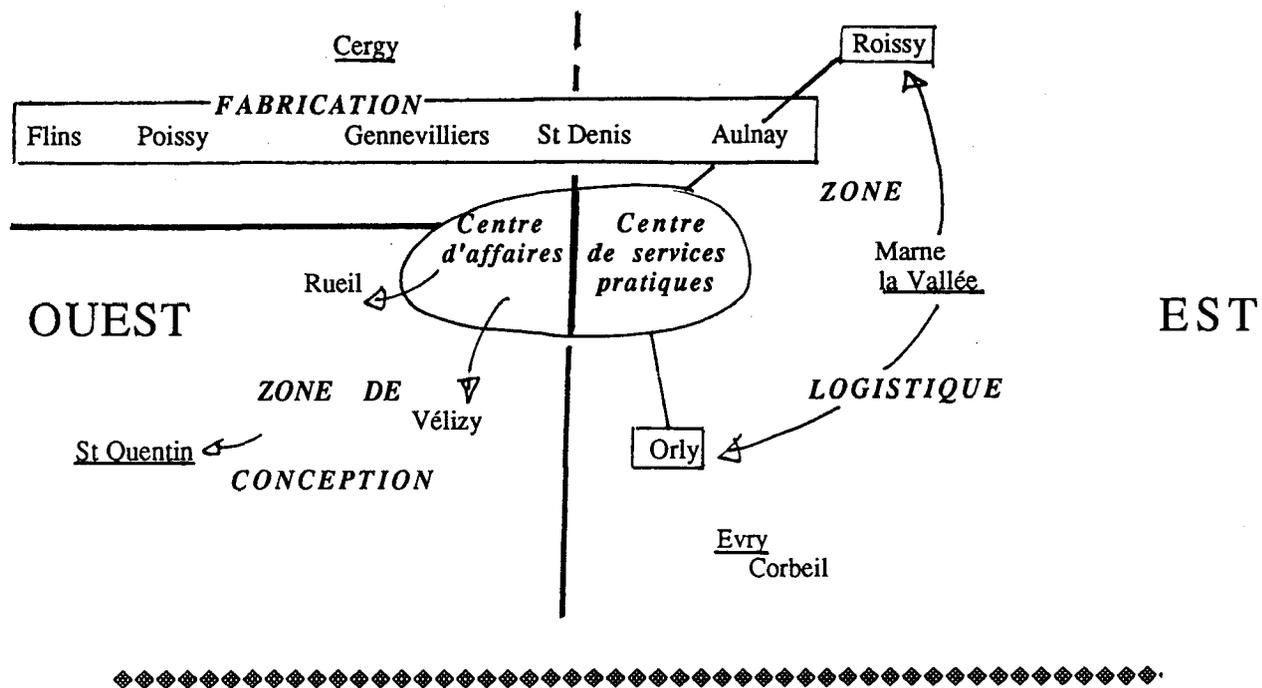
La zone de conception se déploie depuis Paris-Ouest et les Hauts-de-Seine, vers l'Essonne et vers l'Ouest (St Quentin en Yvelines).

La moitié Est ne compte que le tiers des emplois (E.S.E.): la seule fonction déterminante est celle du stockage-transports, qui se caractérise plus par les équipements et les surfaces occupées que par les emplois.

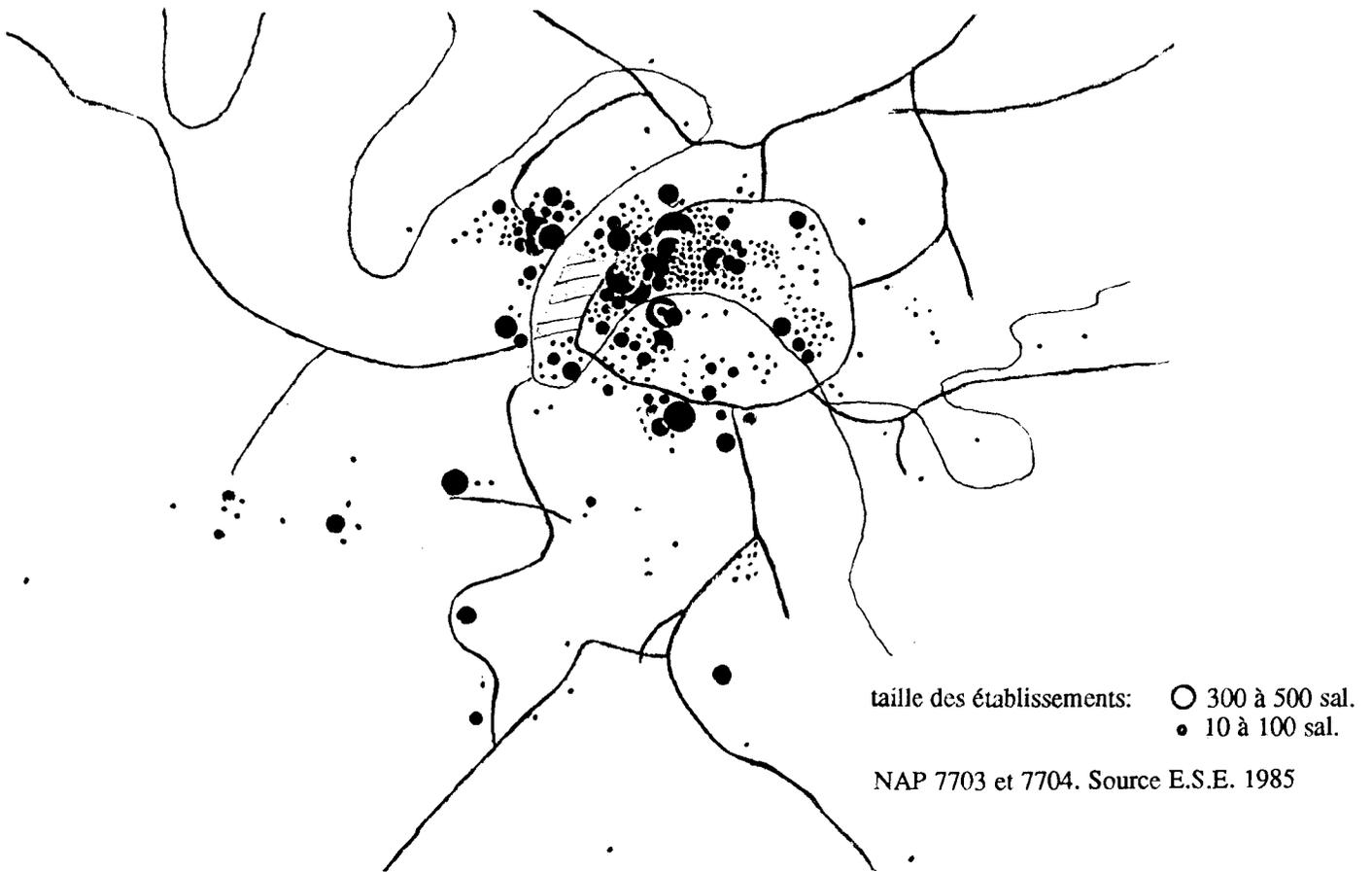
1. Les fonctions abstraites (administration-gestion, commerce, conception)  
dans l'agglomération parisienne



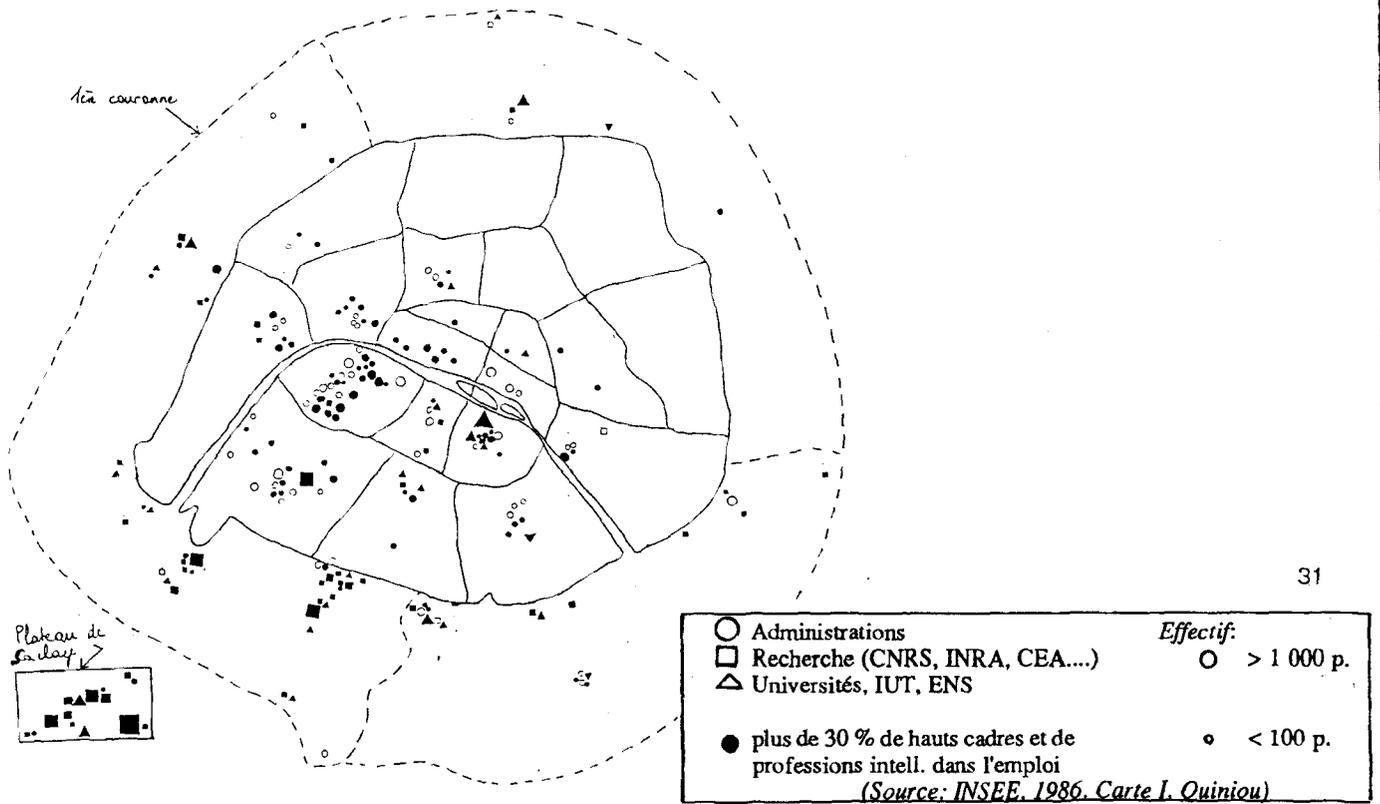
L'agglomération est ainsi structurée par une opposition simple:



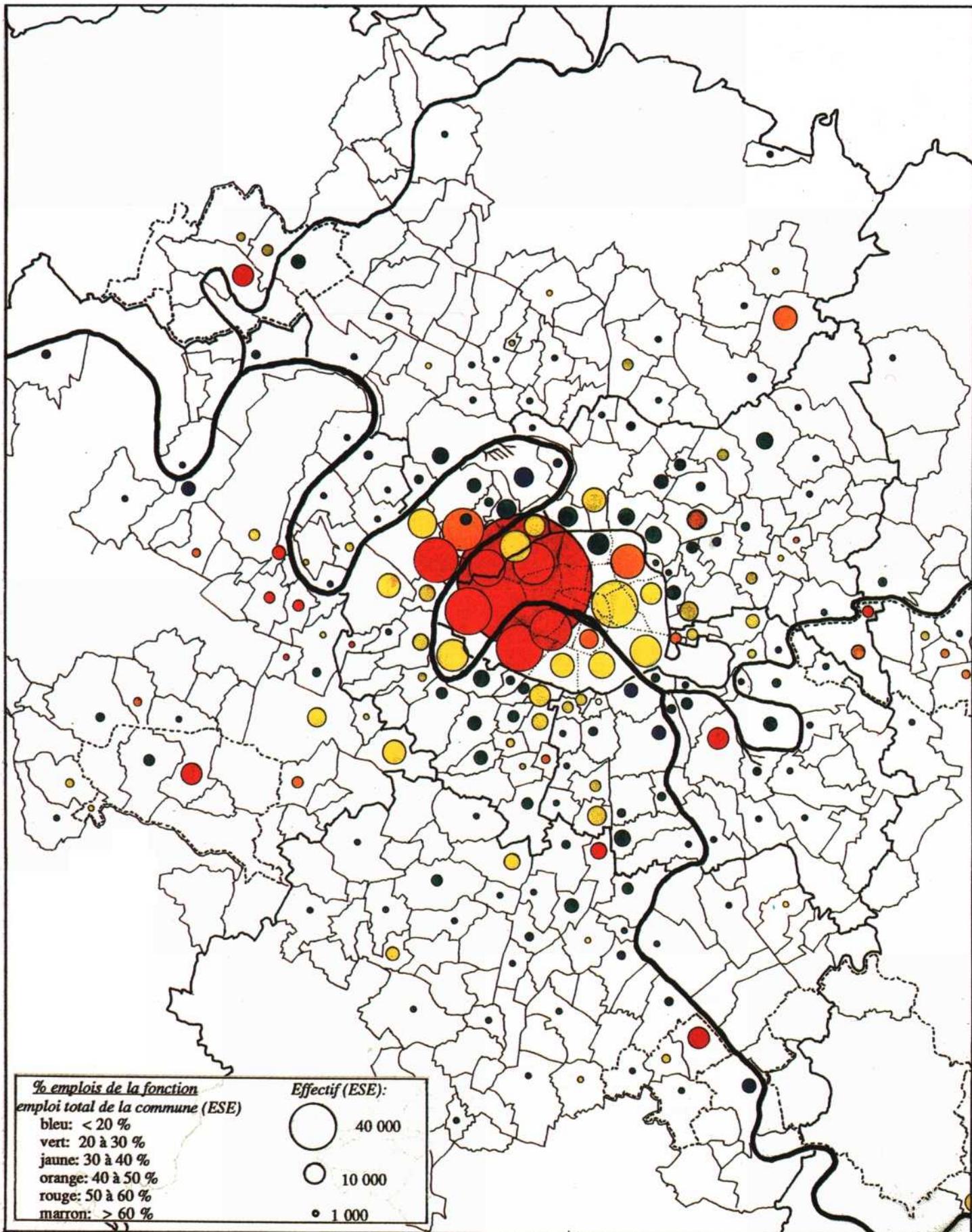
## 2. Les sociétés de services informatiques en région parisienne



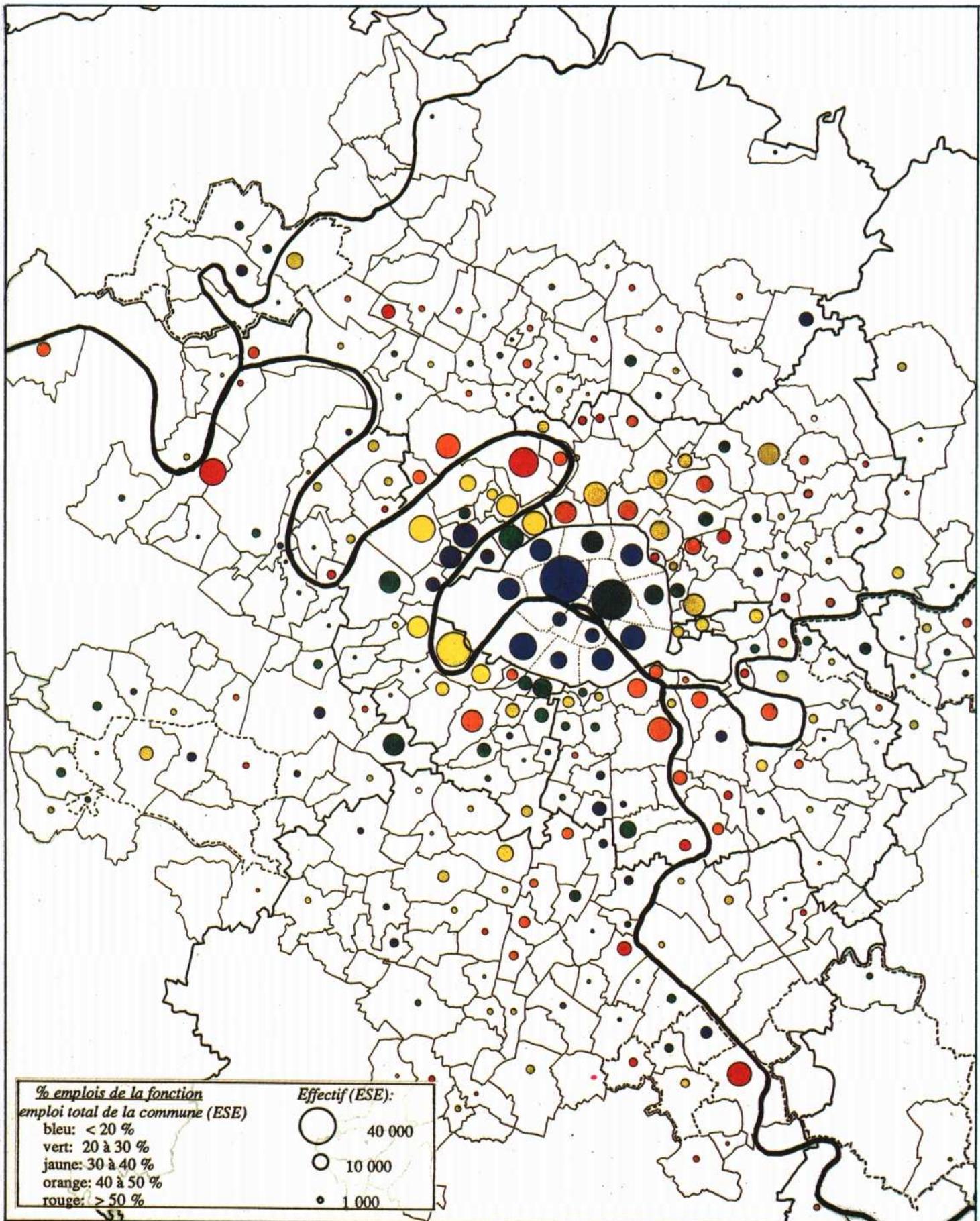
## 3. Les services de l'Etat dans l'agglomération parisienne



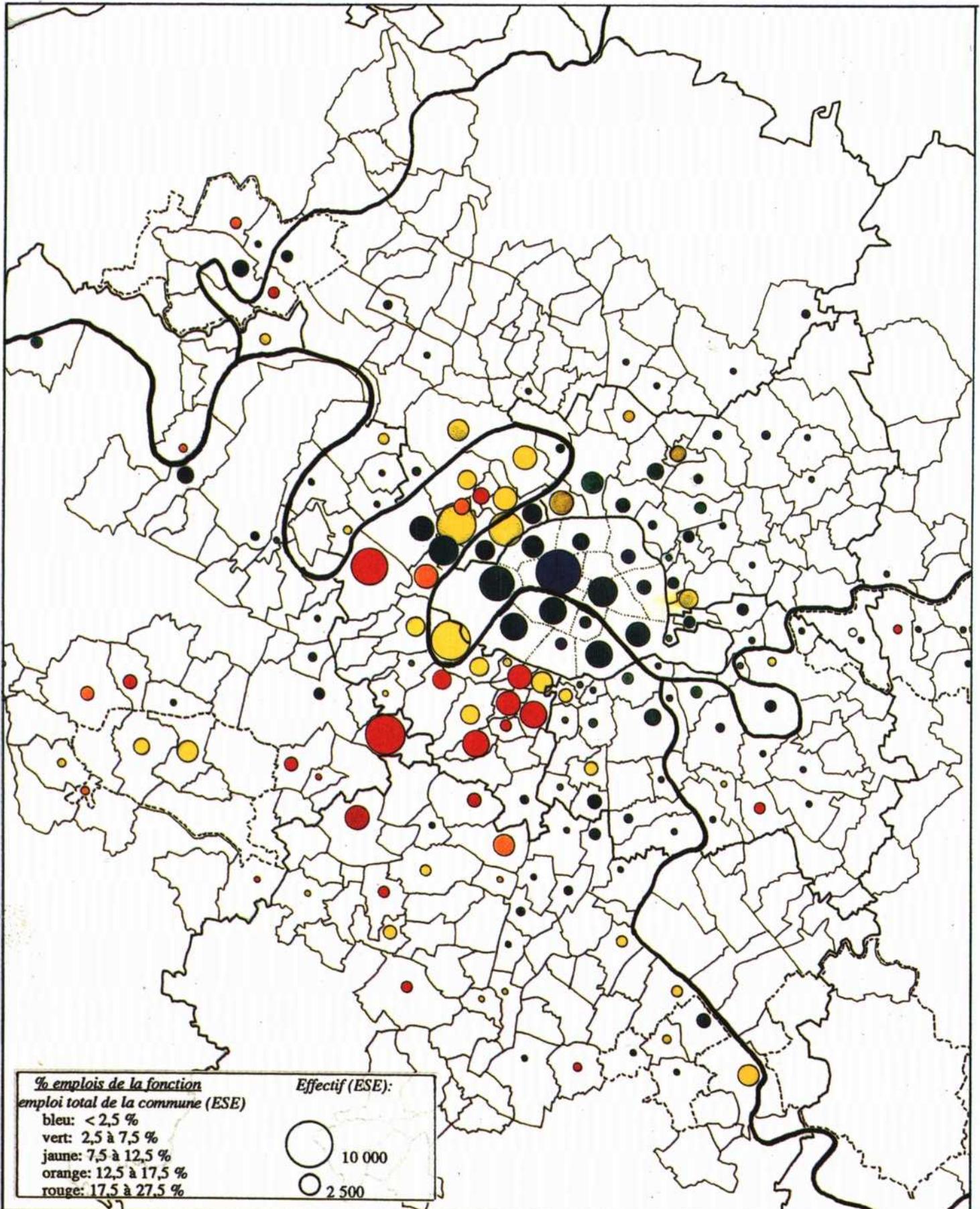
#### 4. L'emploi de la fonction d'administration-gestion dans l'agglomération parisienne



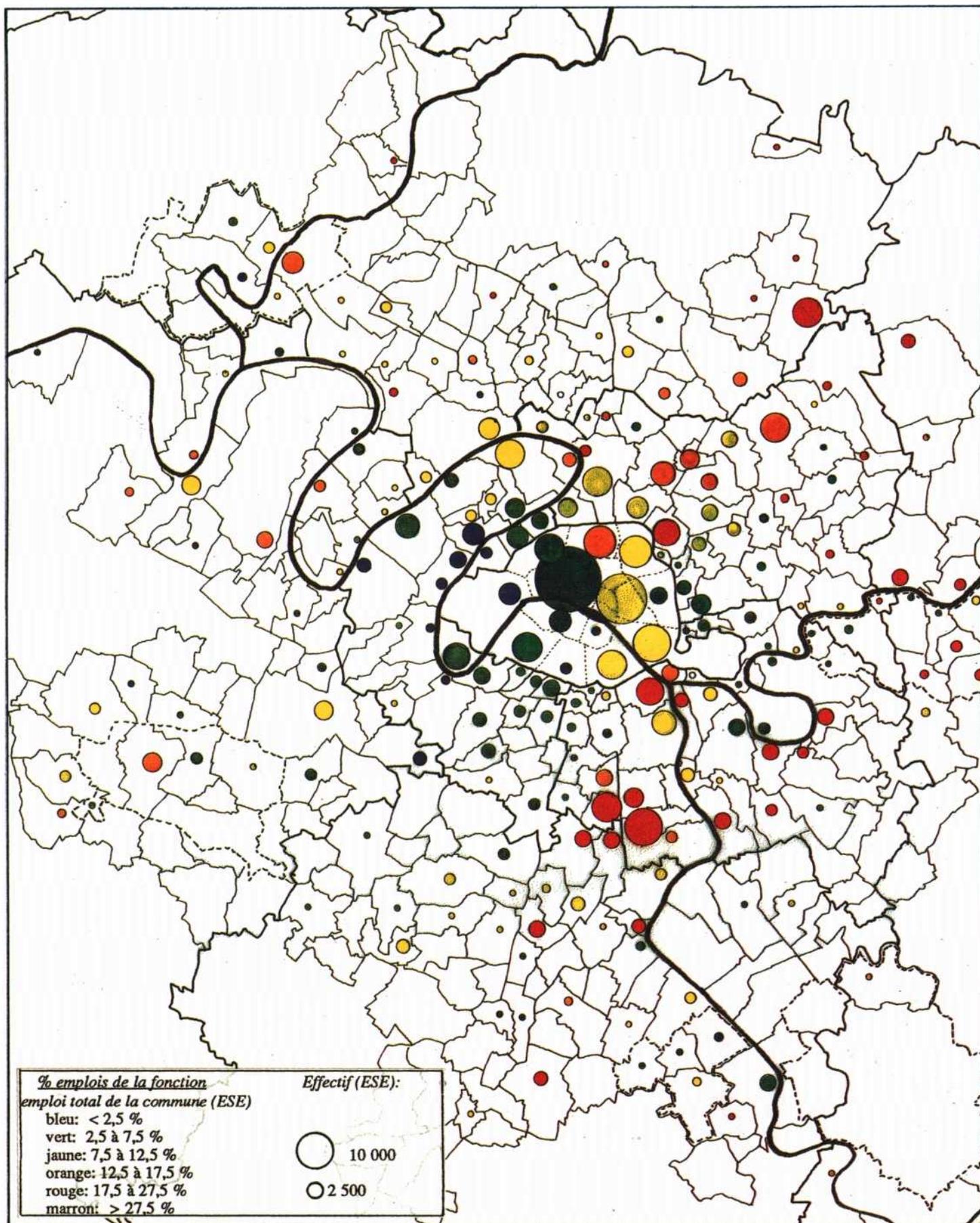
## 5. L'emploi de la fonction de fabrication dans l'agglomération parisienne



## 6. L'emploi de la fonction de conception-recherche dans l'agglomération parisienne



## 7. L'emploi de la fonction de stockage-transport dans l'agglomération parisienne



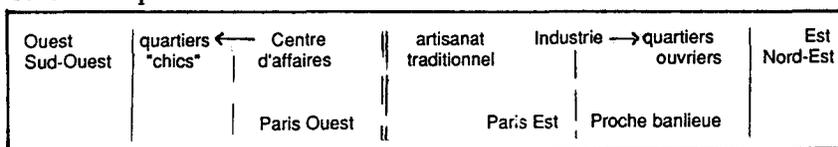
# 7. Le renversement fonctionnel



L'agglomération parisienne a connu en trente ans deux grandes modifications combinées: d'une part une transformation du contenu fonctionnel, d'autre part une mutation de l'organisation spatiale des fonctions. L'évolution en termes sectoriels est en règle générale décrite sous l'appellation fallacieuse de "croissance du tertiaire". Pris globalement, ce terme n'a guère de signification. Il est plus pertinent de montrer le lien existant entre le développement des fonctions de gestion et d'administration des entreprises, et la croissance des différentes formes de services à la gestion (finances, informatique, recrutement, communication, etc....). Parallèlement l'industrie parisienne a connu un essor considérable des fonctions de conception et un recul corrélatif de la fabrication refoulée en périphérie d'agglomération et le plus souvent en province (cf chapitre 3). La "décentralisation industrielle" a servi de couverture à cette opération de hiérarchisation spatiale et fonctionnelle de l'industrie. La déconcentration de la fabrication n'a fait qu'accompagner une centralisation sans précédent du niveau supérieur de l'industrie, centralisation qui a mobilisé les différents espaces parisiens de manière très inégale.

## LA STRUCTURATION DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE JUSQU' AUX ANNÉES SOIXANTE

Avant 1960, la structure urbaine s'effectuait selon un schéma simple:



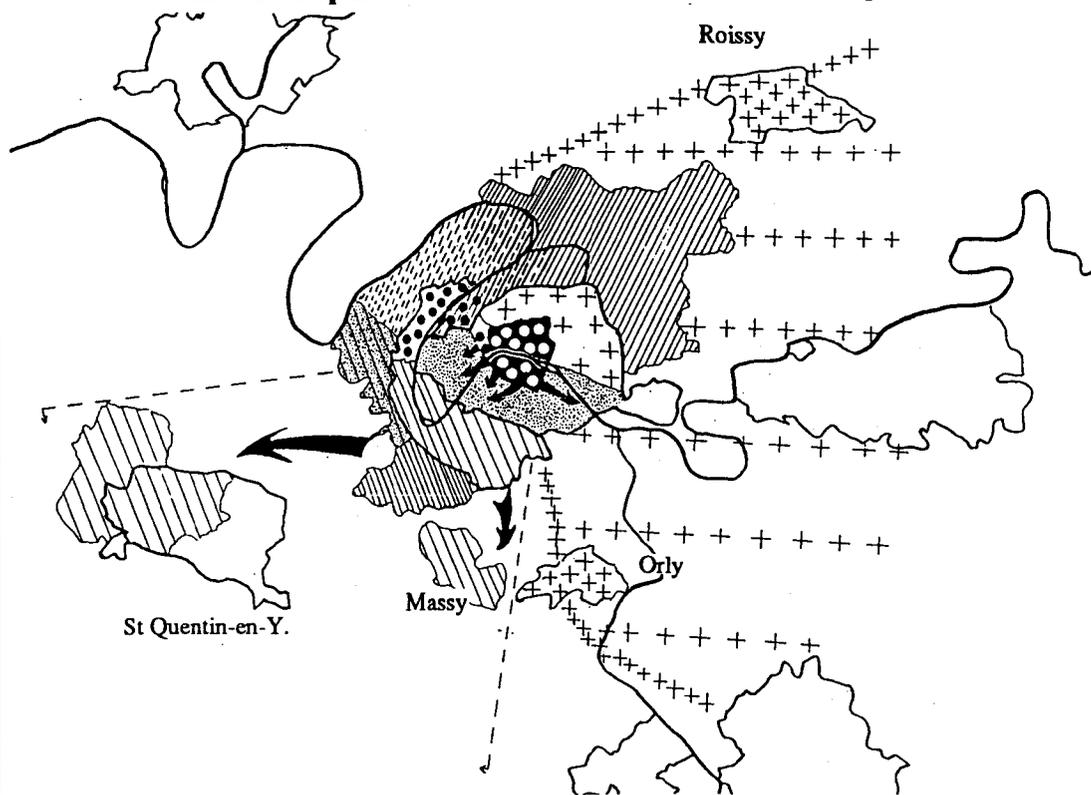
La vieille structuration de Paris opposant l'Est à l'Ouest se prolongeait en banlieue selon un axe approximatif Nord-Est / Sud-Ouest. Les facteurs structurant étaient

- en positif: le centre (politique et d'affaires);
- en négatif: l'industrie dans les quartiers populaires de Paris mais surtout de la proche banlieue formant une ceinture presque continue (sauf à l'Ouest autour du Bois de Boulogne). La ceinture industrielle s'étalait plus largement au Nord-Est sur la Plaine St-Denis et s'allongeait le long de la Seine en amont et en aval.

Le centre limité aux arrondissements de l'Ouest se prolongeait par une banlieue résidentielle de standing dans le secteur Sud-Ouest qui cumulait prestige historique (Versailles) et charme des paysages.

La ceinture industrielle était prolongée par une banlieue ouvrière-populaire développée selon le système pavillonnaire de l'entre-deux-guerres le long des réseaux ferrés de banlieue. Le quart Nord-Est en constituait la zone principale. Il y avait association forte entre l'usine et l'habitat ouvrier, composant des secteurs socio-économiques homogènes. C'est sur cette base que

# 1. L'évolution du dispositif fonctionnel dans la dernière période (1977-1985)



### Centre d'Affaires:

- Paris Ouest. Nombreuses disparitions d'établ. Disparition de la conception; spécialisation accrue dans l'administration-gestion.
- La Défense. Nombreuses créations d'établ. et renforcement de la fonction d'adm.-gestion. Neuilly mais aussi Levallois sont concernés.
- Zone d'extension du Centre d'Affaires dans Paris. Les ét. de conception disparaissent, ou bien la fonction laisse dans l'ét. la place à l'adm.-gestion

### Zone de conception:

- Centre névralgique de la conc.-recherche parisienne. Et. de grande taille; peu de modifications en 77-85
  - Zone de renforcement de la conception. Plusieurs créations d'ét.; la fonction s'étoffe dans anciens ét.
  - Zone de transition. Essor de la concept., disparition de la fabrication. Essor ad.-gestion (effet Défense)
- Nouveaux pôles conceptionnels: St Quentin, Massy

### Le Nord:

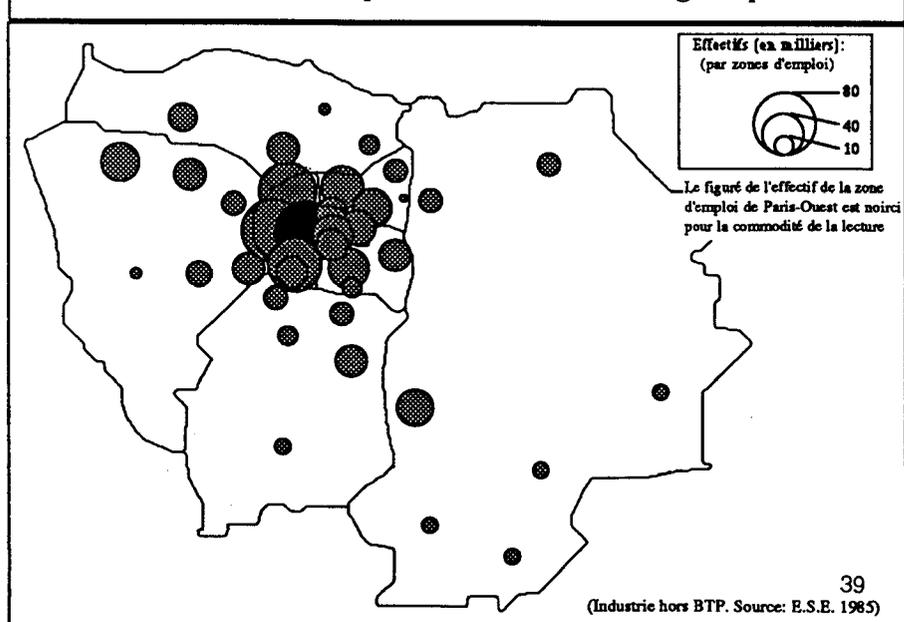
- Zone de dégradation. Nombreuses disparitions d'ét. toutes fonctions confondues, surtout fabrication, et sauf stockage-transport.
- Zone de mutation. Fort recul de l'emploi OS mais meilleure résistance de l'emploi ouvrier qualifié. Développement de la fonction de conception.
- Situation semblable à celle du cas précédent, mais évolution moins marquée. Essor de l'ad.-gestion à l'Ouest de la Défense

### L'Est:

- Forte concentration des ét. de stockage-transport: Orly, Roissy, Paris-nord à un moindre titre
- Développement de la fonction stockage-tr. à la place de la fabrication. La conception reste nulle
- Ville nouvelles. Croissance de la fonction d'adm.-gestion à Cergy et Evry.

(Source: ESE 1985, établ. > 500 p. Carte P. Burési)

# 2. Localisation des emplois industriels en région parisienne



s'était constituée la ceinture rouge et avec elle un communisme municipal qui a joué un rôle important en matière d'intégration et de progrès social.

Cette structuration simple et cohérente a été subvertie en moins de trente ans. Les fonctions centrales (administration, services supérieurs) ont connu une croissance qui les a poussé à sortir de Paris en débordant largement vers l'Ouest. Cette poussée vers l'Ouest a déterminé un processus «d'assimilation» sur la plus grande partie des Hauts-de-Seine et plus particulièrement sur la boucle Sud, où l'industrie dans ses formes traditionnelles a fait progressivement place aux activités centrales.

#### BANLIEUE OUEST, BANLIEUE DE L'INDUSTRIE

Dans le même temps la région parisienne a connu une croissance industrielle de haut niveau en concentrant la plus grande part des fonctions "abstraites" (gestion, commercial, conception) de l'appareil productif national. Cette concentration jointe au rejet de la fabrication a entraîné un véritable retournement structurel puisque les nouvelles implantations de l'industrie s'installent dans les quartiers du Sud-Ouest, dans la banlieue résidentielle de standing. Les symboles en sont Vélizy, St Cloud ou Rueil-Malmaison. En 1986, les chercheurs des entreprises industrielles d'Ile-de-France se trouvent pour 72 % d'entre eux dans les Hauts-de-Seine (42% à eux seuls), les Yvelines et l'Essonne; à l'inverse Seine-St-Denis et Val-de-Marne n'en emploient que 11%, et leur retard ne cesse de s'accroître. Le quart Sud-Ouest est désormais le secteur fort de l'agglomération, associant les activités de conception à la résidence des cadres. Il emploie la plus grosse part des actifs de l'industrie parisienne.

Le cas de l'industrie électronique est exemplaire: les trois départements du Sud-Ouest occupent les deux-tiers des actifs régionaux de la branche. Seine-St-Denis et Val-de-Marne sont réduits à la portion congrue, marque d'un véritable «évitement» à l'échelle intra-urbaine, et qui perdure.

L'ancienne banlieue industrielle-ouvrière est en effet déstabilisée par le refoulement de son activité de base, la fabrication, tandis que sur le plan social elle connaît la concentration des catégories en difficulté et des populations immigrées dans ces fameuses cités plus ou moins transformées en ghettos. La banlieue Est (Seine-St Denis, Val-de-Marne) est la principale victime de ce renversement; elle perd à la fois ses caractères industriel et ouvrier, sa cohérence même.

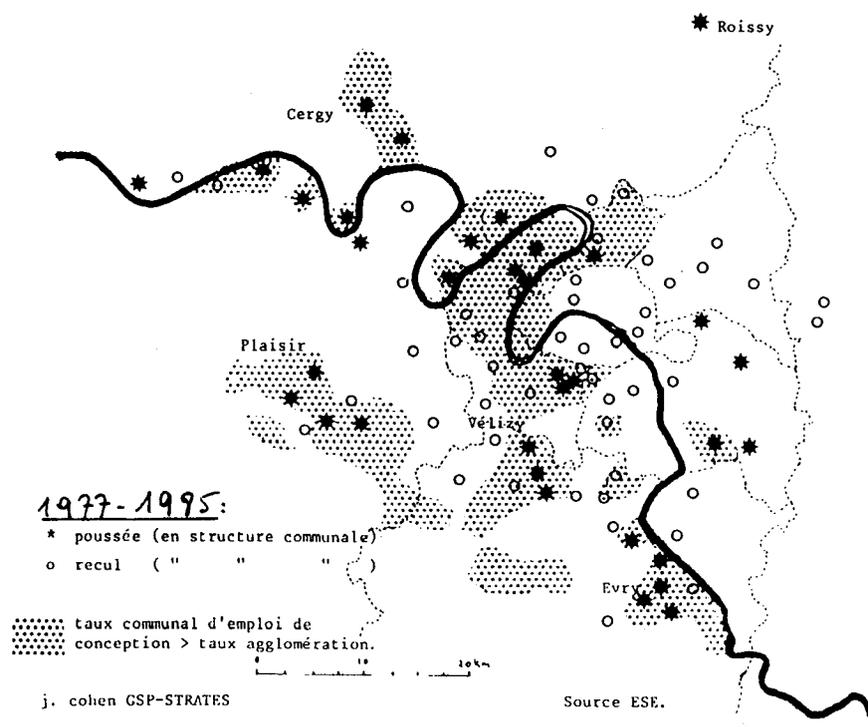
Le recul de la fabrication et de l'industrie en général s'y accompagne de la croissance d'une fonction en plein essor: le stockage-manutention-transport. Elle est liée à l'internationalisation des échanges, notamment à la pénétration du marché intérieur par des firmes étrangères qui implantent leurs centres commerciaux et logistiques quasi obligatoirement en région parisienne. Cette fonction se développe à l'Est pour une série de raisons convergentes:

- espaces disponibles et à des prix abordables;
- organisation traditionnelle des réseaux de transport à l'Est de l'agglomération, en particulier pour le chemin de fer;
- commodité des relations avec l'Europe du Nord, principale zone d'échange.

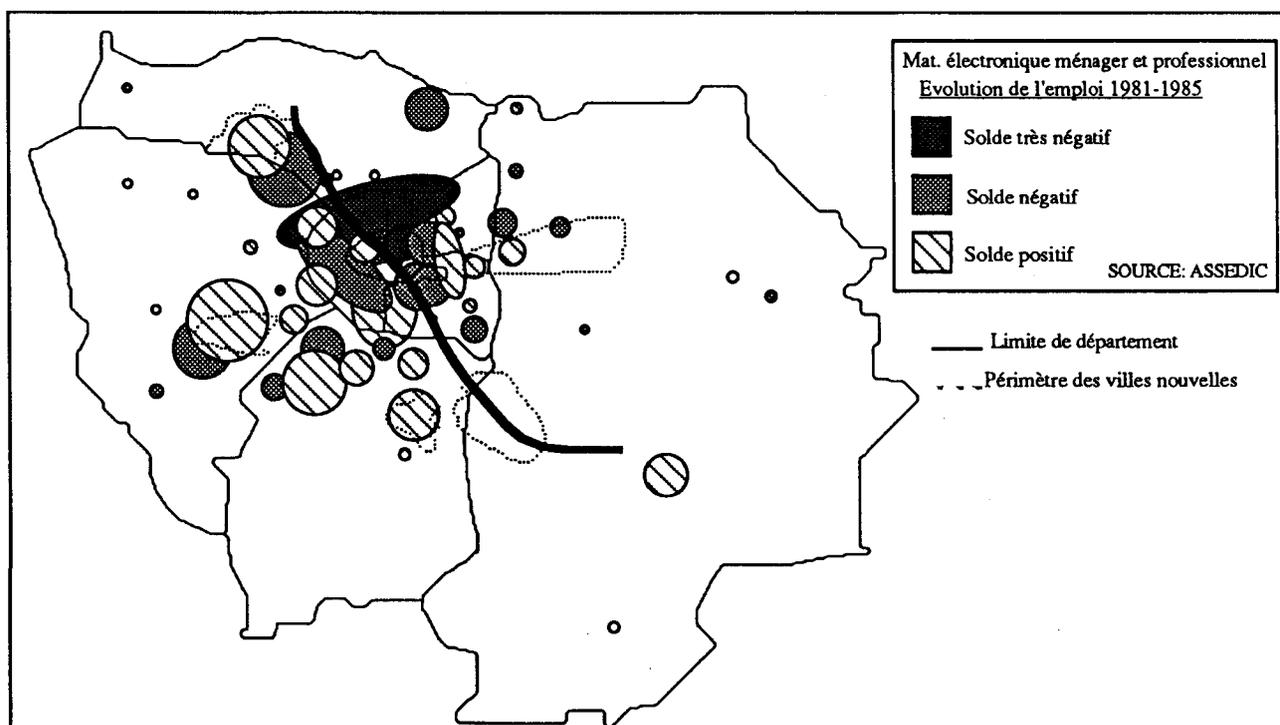
Le stockage - manutention - transport consomme beaucoup de terrain, crée peu d'emplois et à faible qualification - mais constitue désormais le support fonctionnel de la moitié Est de l'agglomération.



### 3. Evolution de l'emploi de conception: avantage accru à l'Ouest



### 4. Evolution de l'emploi dans l'industrie électronique: l'«évitement» continue



# 8. Le complexe militaro-industriel, clé de l'organisation de l'espace parisien



Le secteur décisif de l'agglomération est désormais celui du Sud-Ouest. Alors que l'ancienne structuration reposait sur le rôle de la métallurgie et des "métaux", le nouveau système productif, fondé sur l'emploi ingénieur-cadre-technicien, est intimement lié à l'industrie d'armement qui joue le rôle dirigeant sur les plans économique et géographique. Le choix de la force de frappe nucléaire a été déterminant; il a conduit au déploiement d'un véritable complexe militaro-industriel autour de l'ensemble: nucléaire / aéronautique-spatial / électronique-informatique, et intégré au pouvoir d'Etat.

## LE COMPLEXE MILITARO-INDUSTRIEL AU COEUR DE LA ZONE SUD-OUEST DE L'AGGLOMÉRATION.

Le point focal en est la Cité de l'Air du Boulevard Victor à Paris, interface entre Etat et industrie. Le lieu central est à Vélizy avec le centre directeur des essais nucléaires, et la zone industrielle à usage largement militaire. L'autoroute F18 relie directement le secteur de St-Cloud (A.M.Dassault, E.S.Dassault) à l'autoroute A10 par Vélizy, Saclay (CEA, Ecole Polytechnique,...). C'est «l'autoroute du C.M.I.». Ajoutons y le secteur Clamart-Fontenay-Bagneux (Thomson, CEA, Centre d'essais des Armées et

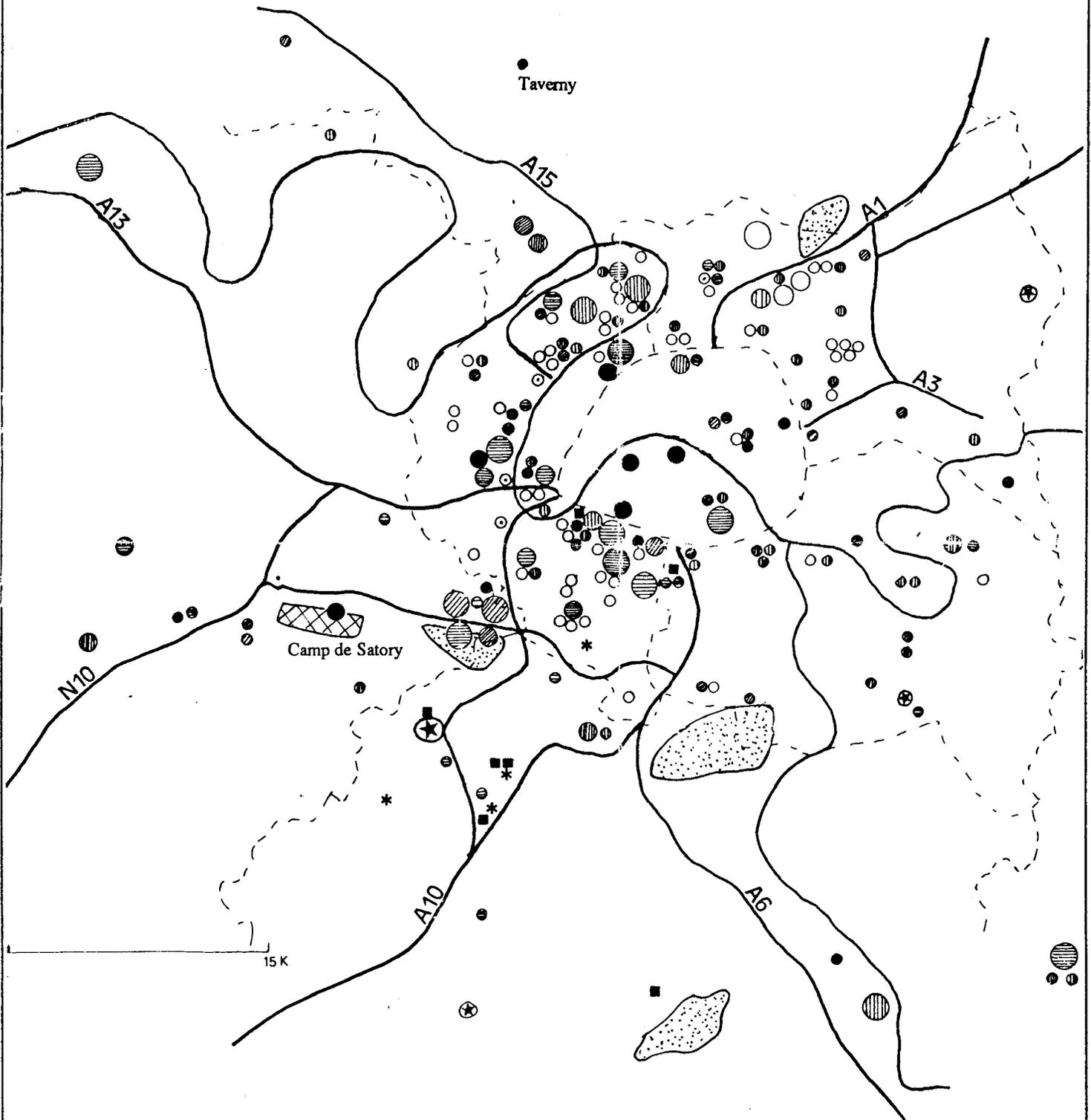
services de recherche de la DGA) d'un côté et la ville nouvelle de St-Quentin-en-Yvelines de l'autre. Le tableau, complété par le centre de commercialisation des armements aux Collines de St-Cloud, est celui d'un dispositif remarquablement compact et structuré, débouchant directement sur le centre politique et économique de Paris.

Il faut y ajouter le Centre d'essais en vol de Brétigny et la SNECMA à Melun-Réau. L'aéronautique militaire dessine un grand arc des Hauts-de-Seine à Melun à travers l'Essonne. Les lanceurs spatiaux en constituent le prolongement industriel et géographique (Direction de l'activité Lanceurs du CNES à Evry - ONERA à Châtillon-sous-Bagneux - Bertin à Plaisir - Aérospatiale aux Mureaux - SEP à Vernon).

## DES BRANCHES-CLÉS; UN DÉPARTEMENT-CLÉ: LES HAUTS-DE-SEINE.

Le militaire a un poids déterminant dans l'économie française: beaucoup des grandes entreprises de la haute technologie nationale dépendent des marchés et des financements de la Défense - particulièrement en matière de recherche et développement. Rappelons que

# 1. Le complexe militaro-industriel en région parisienne



- services de l'Etat
- laboratoires et centres d'essais
- ⊕ CEA
- \* Grandes Ecoles
- ✈ aéroports

### établissements d'entreprises très liées à la Défense

- conception
- ◐ fabrication
- ◑ gestion-commerce
- ⊙ services aux entreprises

### taille de l'établissement

- - de 800 pers.
- ◐ de 800 à 1600
- ◑ + de 1600 pers.

NB. Les établissements de la grande couronne (notamment dans les Yvelines et l'Essonne) ne sont pas tous repérés.

le Ministère de la Défense finance directement à lui seul  
20 % de la recherche-développement française.

Les branches industrielles concernées - aéronautique-  
espace, informatique-électronique, nucléaire, laser -  
représentent le sommet de l'appareil industriel français.  
La correspondance géographique avec le département des  
Hauts-de-Seine est limipide. Il suffit d'y adjoindre  
Vélizy, Argentueil-Bezons-St Denis (pour la  
fabrication) et un axe en voie de constitution au Sud, de  
St Quentin à Melun, pour regrouper le coeur du  
système industrialo-militaire national. La dissymétrie  
géographique atteint ici une sorte de perfection; elle  
illustre de manière saisissante le rôle de l'industrie dans  
l'organisation spatiale de l'aire métropolitaine.



## 2. Les entreprises françaises travaillant pour la Défense Nationale

sociétés	rang France	rang monde (*)	C.A.	C.A.	% 1/2
			(Mds F) 1	armement 2	
Thomson CSF	1	12	33,5	31,5	94
Direction Contr. navales	2	24	20,0	20,0	100
A.M.Dassault	3	28	17,7	14,1	80
Aérospatiale	4	22	28,0	13,7	49
CEA	5	?	29,2	8,8	30
GIAT	6	45	7,0	7,0	100
MATRA	7	81	19,6	6,5	33
SNECMA	8	59	10,3	5,1	50
Electronique Serge Dassault	9	74	4,0	3,2	80
SAGEM	10	?	9,5	2,4	25

(\*) Pour le C.A. armement. Source: SIPRI  
(Source: ministère Défense, année 1988)

## 3. L'aéronautique et l'électronique, branches-clés de l'Ouest parisien

*poids de la Défense dans les financements*

	Part (%) chercheurs Ile-de-F. total chercheurs Ile-de-F.	Part (%) Défense financement R&D de la branche
électronique-inform.	44,5	19
aéronautique	16,1	42

*Répartition (en %) des effectifs*

Départements	électronique	aéronautique
Paris	14,7	3,5
Hauts-de-S.	34,6	37,9
Yvelines	19,6	21,4
Essonne	7,6	14,3
Seine-et-M.(*)	3,2	10,4
ENS. Centre et Sud-Ouest:	79,7	87,5
autres (93-94-95)	20,3	12,5
TOTAL (milliers)	96,7	48,8

(\*) essentiellement Melun - Réau  
(Source: GARP. Déc.1988)

## 9. L'efficacité du dispositif fonctionnel...



### PARIS-VILLE: CENTRE D'AFFAIRES ET CENTRE DE SERVICES.

Le premier fait à souligner est la qualité de l'organisation spatiale des fonctions dans la métropole parisienne. La ville-centre elle-même présente une dualité remarquable:

- à l'Ouest le coeur du quartier des affaires et de l'Etat occupe l'angle dessiné à partir des Halles par les faisceaux des gares St Lazare et Montparnasse. Il se prolonge sur les Hauts-de-Seine avec le pôle majeur de la Défense et un bouclage autour du Bois de Boulogne. Cet hypercentre connaît des transformations internes rapides: concentration des sièges sociaux à la Défense et développement des services de haut niveau dans Paris. Jusqu'ici les banques sont restées dans leurs quartiers parisiens mais on peut s'attendre à ce qu'elles participent à leur tour au rush vers l'Ouest, à la suite des compagnies d'assurances.

- Le reste de la capitale constitue un deuxième centre que peut appeler «Centre de Services» par opposition au Centre d'Affaires. Il regroupe plusieurs activités importantes, en particulier:

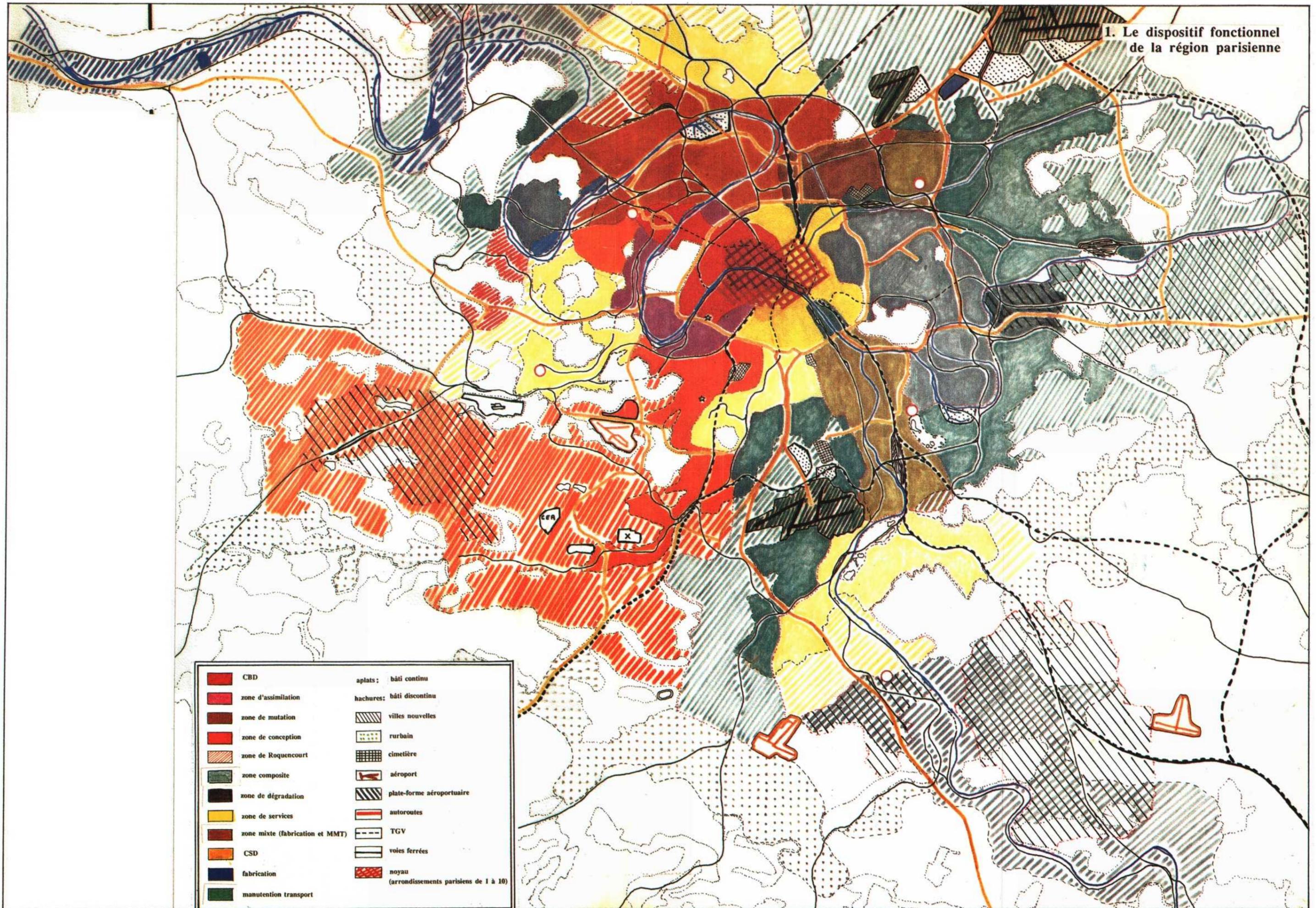
- la santé: les grands CHU parisiens constituent la pointe du système sanitaire français;

- les services pratiques aux entreprises: que ce soient les NMPP, le dispatching des produits pharmaceutiques, jusqu'aux sociétés de nettoyage, gardiennage, transport de fonds, etc..., sociétés elles-mêmes mêlées à un tissu de PME variées, héritières des traditions parisiennes de St-Antoine au Sentier.

La présence de ces activités diversifiées dans Paris-même est restée notable en partie du fait de l'opération de la Défense, qui a eu le grand mérite de donner un point de focalisation à un processus d'extension du centre d'affaires qui aurait pu s'étaler dangereusement et en particulier dans Paris. Ces activités diversifiées constituent un atout économique et social qui doit être préservé et organisé. Un des grands risques pour Paris serait le débordement massif du centre d'affaires vers l'Est et l'absorption de toute la capitale par les activités de bureaux et d'affaires. Le statut-même de métropole et le maintien de l'identité parisienne impliquent la préservation du pluralisme socio-économique, d'autant plus qu'il participe à l'efficacité économique globale - y compris au profit du centre d'affaires.

A cet égard, il convient de mettre en garde contre le thème du rééquilibrage à l'Est. Cette idée part d'un bon sentiment et comporte une vraie question, mais charrie une ambiguïté redoutable: elle peut couvrir une

1. Le dispositif fonctionnel de la région parisienne



	CBD		aplat: bâti continu
	zone d'assimilation		hachures: bâti discontinu
	zone de mutation		villes nouvelles
	zone de conception		rurbain
	zone de Roquencourt		cimetière
	zone composite		aéroport
	zone de dégradation		plate-forme aéroportuaire
	zone de services		autoroutes
	zone mixte (fabrication et MMT)		TGV
	CSD		voies ferrées
	fabrication		noyau (arrondissements parisiens de 1 à 10)
	manutention transport		

opération de refoulement social et d'expansion des quartiers d'affaires, déjà engagée, mais dont la généralisation serait désastreuse pour l'identité de la capitale (\*).

#### **BANLIEUE: ZONE DE CONCEPTION ET ZONE DE STOCKAGE-TRANSPORT.**

Au-delà de l'enceinte le dispositif structural intra-parisien se déploie logiquement sur la banlieue:

- à l'Ouest: le centre d'affaires se prolonge, par-delà la zone d'assimilation (centre et sud des Hauts-de-Seine), par la zone de conception du Sud-Ouest selon deux axes: vers le Sud, dans l'Essonne, et vers l'Ouest vers la ville nouvelle de St Quentin-en-Yvelines;

- à l'Est: la zone de stockage-manutention-transport s'organise en fonction

- . des autoroutes A1 et A6
- . du réseau ferroviaire et du contournement par Noisy-le-Sec et Valenton-Villeneuve St Georges
- . des facilités de liaisons autour du plateau d'Avron qui font communiquer la Plaine St-Denis avec les vallées de la Marne et au-delà de la Seine amont
- . des aéroports Orly et Roissy dont le rôle structurant s'accroît rapidement. Ils sont reliés par un arc logistique en grande banlieue Est, et par un autre arc qui passe par le Centre de services, en particulier les pôles de gares: Est et Nord d'un côté, Lyon et Austerlitz de l'autre.

Tous ces éléments sont connectés en cohérence avec le système traditionnel des relations nationales et, de plus

---

(\*) Le rapport Albert sur Paris avait déjà en son temps mis en garde contre ce risque.

en plus, avec le dispositif européen des communications.

La structure géographique de l'ensemble parisien est bien celle d'une métropole mondiale, fortement insérée dans les relations européennes, organisée en fonction de l'internationalisation de la production et des échanges. On soulignera le fait que le dispositif des transports, bâti selon une logique nationale, a pu sans difficulté passer à une échelle de relations européennes, en parfaite continuité avec les impératifs du site et la tradition de développement de l'agglomération.

L'aire métropolitaine parisienne présente donc une double qualité urbaine: d'un côté la logique de la répartition spatiale des fonctions et de leur emboîtement; de l'autre la cohérence de l'utilisation du site et de l'insertion dans les systèmes relationnels nationaux et européens. Ces atouts doivent être préservés et mis en valeur.



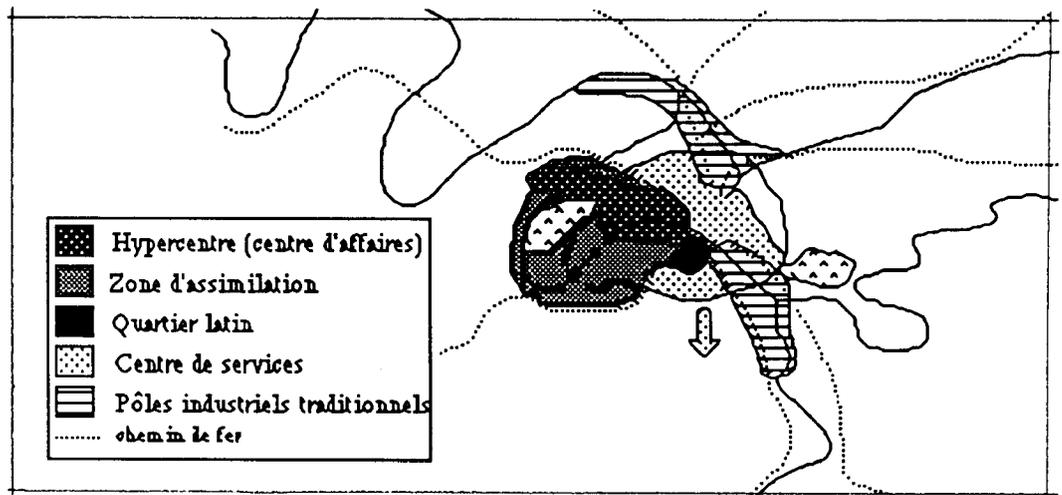
## 2. Evolution de l'emploi dans les services supérieurs, à Paris et les Hauts-de-Seine

évolution de l'emploi 1984-1988

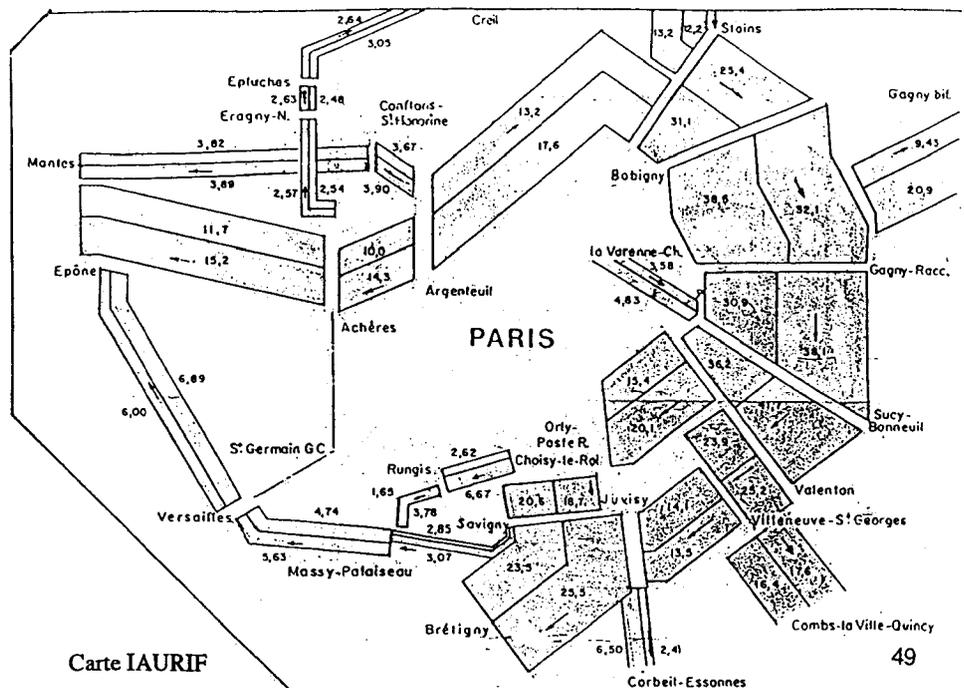
branches	Paris		Hts - de - Seine	
	en nbre	en %	en nbre	en %
BGCA	- 1 042	-17	3 685	6
INDUSTRIE	-35 000	-13	-39 500	-15
<b>SERVICES SUPERIEURS:</b>				
<i>services financiers et immobiliers:</i>				
76 holdings	547	12	135	13
78 à 81 act. fin. et immob.	6 360	12	3 872	33
88 assurances	- 5 254	- 9	2 697	15
89 org. financiers	- 362	.	46	.
<i>services march. aux entreprises:</i>				
7703 services informat.	12 307	69	9 209	105
7701 à 7709 autres services sup.	13 044	16	1 171	4
7710 à 7715 services banaux	24 354	26	10 741	48
77 total services aux entreprises	49 705	26	21 121	33

(Situations aux 31 Décembre. Source: GARP)

## 3. La centralité parisienne



## 4. Les transports de fret de la SNCF



# 10. .... et ses limites.



Si la structure de base de l'agglomération parisienne peut être appréciée comme cohérente et efficace, il faut nuancer le propos en montrant comment elle a désormais atteint trois principales limites.

## LA LIMITE TAYLORIENNE.

La netteté du découpage fonctionnel parisien est à la mesure de la vigueur de la séparation des tâches dans le processus productif, conformément au modèle taylorien - d'un côté la tête: direction et conception, de l'autre les bras: fabrication et stockage. C'est sur cette base que l'agglomération parisienne a été structurée en réservant les activités nobles au secteur Sud-Ouest et en refoulant les activités "vulgaires" vers l'extérieur. A cet égard, il est significatif que ce soient les mêmes entreprises (la vingtaine de très grands groupes industriels français) qui aient poussé le plus loin le partage à la fois entre région parisienne (fonctions abstraites largement développées) et province (fabrication), et au sein de l'agglomération parisienne entre secteur Sud-Ouest (conception, direction) et secteur Est (largement délaissé).

Il est aussi déplacé de prétendre maintenir des activités de fabrication déqualifiée en zone centrale, que de vouloir la réserver aux activités dites tertiaires en se fixant la désouvriérisation comme ligne de conduite. Les événements récents ont montré l'ampleur des confusions régnant en ce domaine; les acteurs peuvent

soutenir des positions diamétralement opposées mais qui se situent toujours sur le terrain taylorien. On ne pourra aborder la question de l'articulation en région parisienne entre conception et fabrication (prototypes, productions sophistiquées...) qu'en sortant de ce terrain. Pour le moment, la réponse qu'en donnent les entreprises varie du tout au tout selon les cas considérés, allant de la tentative de concentrer géographiquement des fonctions naguère séparées, jusqu'au maintien pur et simple de la "provincialisation" de tout ce qui ressemble à de la fabrication et à de l'emploi ouvrier. L'évolution la plus nette en matière de réorganisation fonctionnelle tient à l'intégration croissante au sein des entreprises des différentes fonctions abstraites (notamment conception / commercial), très significative de la moitié Ouest de l'agglomération. Trois questions demeurent largement inabordées: les relations entre conception et fabrication; les relations entre branches industrielles (le problème de l'interface électronique / mécanique reste entier); les relations entre mondes de la recherche, de la formation et de la production.

La réflexion la plus fondamentale concernant Paris renvoie donc à la question du dépassement du modèle taylorien dans la production - et cela en relation étroite avec le projet industriel dont la France veut (ou ne veut pas) se doter.

# 1. Le dispositif fonctionnel des grands groupes industriels français dans la région

Etablissements de production et types d'entreprises dans l'agglomération parisienne

(Source: E.S.E. 1985, actualisation ponctuelle. Repérage par rue)

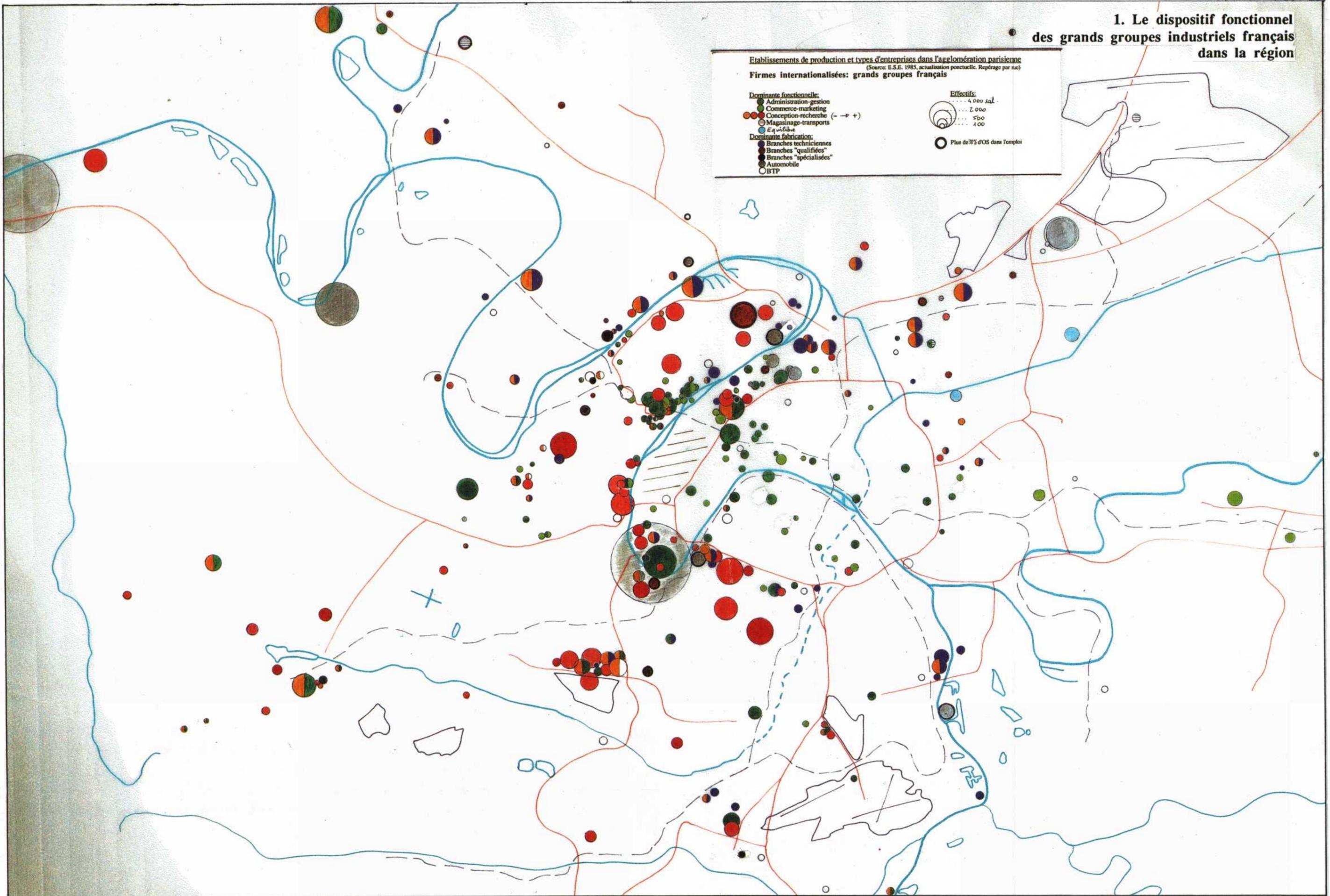
Firmes internationalisées: grands groupes français

- Dominante fonctionnelle:**
- Administration-gestion
  - Commerce-marketing
  - Conception-recherche (- → +)
  - Magasinage-transports
  - E et services

- Dominante fabrication:**
- Branches techniques
  - Branches "qualifiées"
  - Branches "spécialisées"
  - Automobile
  - BTP

- Effectifs:**
- 4 000 sal.
  - 2 000
  - 500
  - 100

○ Plus de 30% d'OS dans l'emploi



## LA LIMITE MILITAIRE

Le complexe militaro-industriel est né et s'est développé dans des conditions politico-économiques bien précises, sur une base nationale - et même nationaliste. Les conditions sont aujourd'hui bien transformées. Ce système est confronté à un processus de recomposition internationale à l'échelle européenne et au-delà. Thomson et Matra y sont déjà fortement engagés, l'Aérospatiale s'y engage actuellement. Le GIAT est en cours de restructuration. Les incertitudes pèsent sur le devenir du groupe Dassault. Au-delà se pose la question des modalités de l'internationalisation de la production dans ce secteur: il y a fort à parier que la forme actuellement dominante de participation des firmes françaises à des consortiums internationaux, fera à terme place à une véritable transnationalisation imposant un partage géographiquement fin des tâches avec réduction des positions nationales respectives.

Au-delà, quel est l'avenir des budgets et des industries d'armement dans le nouveau contexte international qui se met en place ? A l'évidence des conversions seront nécessaires. S'il est délicat de tracer aujourd'hui une perspective, on peut être pour le moins assuré que les choses ne resteront pas en l'état. L'enjeu dépasse la région mais elle y est profondément impliquée. Paris s'est structuré à l'époque contemporaine autour du complexe militaro-industriel. Cette période est dépassée techniquement, économiquement et, avec retard, politiquement. Ce complexe sera réduit et recomposé à une échelle internationale. Cela constitue pour Paris une chance et un risque. Si l'opération de conversion est conduite de façon cohérente en associant les dimensions urbaine, industrielle et économique, l'atout parisien sera mis en valeur. Mais le risque de gâchis est aussi présent. La priorité militaire a tenu lieu de politique industrielle pendant trente ans; cela avait au

moins le mérite d'introduire une certaine logique de développement. Le ministère de la Défense reste, et de loin, la première institution française de financement, coordination et exécution de la recherche-développement. L'effacement de son rôle doit être relayé par une politique technologique affirmée, fondée sur l'articulation de la formation supérieure, de la recherche et du développement industriel civil, et où les universités occuperaient la place centrale. Sans cela, l'inévitable repli du militaire risque de déboucher sur le vide, ou du moins sur le simple jeu des règles du marché mondial, au gré des accords et des fusions que l'on voit déjà s'esquisser entre grandes firmes.

## LA LIMITE SOCIO-FONCTIONNELLE

La question se pose avec d'autant plus de force que, dans le même temps, l'agglomération a atteint une autre limite: celle du fonctionnement. La qualité d'une métropole est indexée sur la fluidité de ses systèmes de circulation, tant des personnes que des marchandises. En ce domaine la situation est mauvaise; des points de thrombose apparaissent en des lieux décisifs. La multiplication des projets d'infrastructure lourde traduit une situation associant étrangement une sorte de panique à une forme de mégalomanie. L'équilibre global de la métropole est aujourd'hui en question. La qualité de l'organisation fonctionnelle est en voie de dépassement par les mécanismes de répartition sociale, qu'on peut analyser comme le passage d'une «ségrégation associée» à une «ségrégation dissociée», dont les effets pervers commencent à se manifester de façon inquiétante.



## 2. L'armement: une spécialité française en grande difficulté

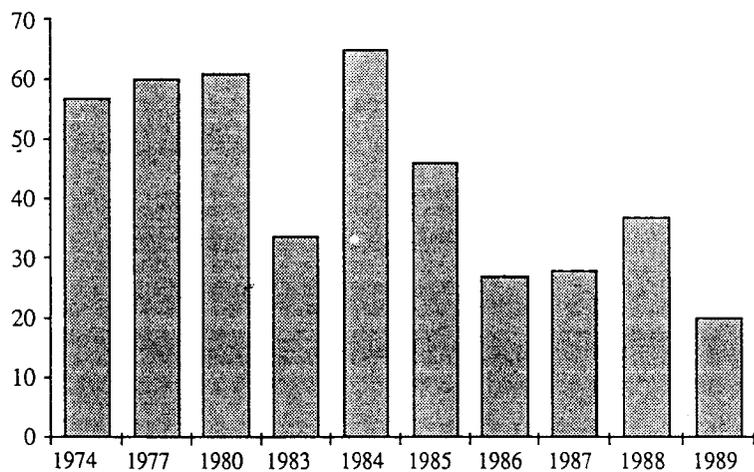
*% France dans les exportations mondiales*

	1971-1975	1976-1980	1981-1985
URSS	36	40	34
Etats-Unis	39	33	25
<b>France</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>14</b>
Royaume-Uni	9	5	5
Italie	1	2	5
<b>TOTAL Mondial</b> <i>(en mds \$ 1985)</i>	<b>70</b>	<b>102</b>	<b>114</b>

(Source: SIPRI)

*Les commandes à l'exportation du matériel français: le reflux depuis 1985*

Mds de Francs



(80 % des exportations vont vers le Tiers-monde)

# 11. Société urbaine: de la «ségrégation associée» à la «ségrégation dissociée»



## «SÉGRÉGATION ASSOCIÉE»

L'agglomération parisienne était structurée par l'opposition centre d'affaires / banlieue industrielle. Chaque fonction avait ses groupes sociaux, son espace, son organisation. Avant la grande mutation contemporaine les usines occupaient la proche banlieue et pénétraient jusque dans Paris où elles rejoignaient les vieux quartiers populaires de l'Est parisien. Cette banlieue ouvrière prolongée jusqu'au coeur de Paris associait le travail et la résidence, les usines et l'habitat ouvrier, la CGT chez Rateau et la municipalité communiste à La Courneuve. Le personnage du "métallo" parisien a joué un rôle majeur dans l'histoire sociale et dans l'histoire tout court. Il fut la figure emblématique du Front Populaire, pilier d'une véritable culture ouvrière populaire appuyée sur la grande usine et le communisme municipal.

Le dualisme socio-culturel de la capitale constituait une de ses grandes richesses. Il prolongeait une tradition multiséculaire, celle qui fait de Paris tout à la fois le haut lieu du pouvoir et le coeur de la Révolution, celle qui oppose et associe le Faubourg St-Germain au Faubourg St-Antoine. La «ségrégation associée» qui a régné du Second Empire aux débuts de Cinquième République présentait deux avantages importants:

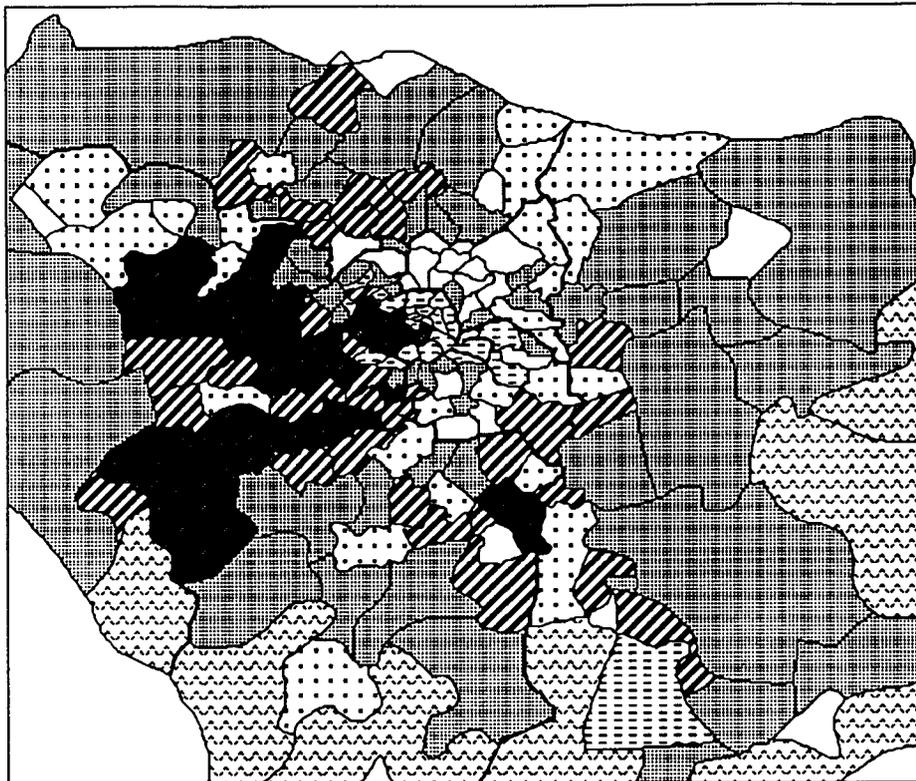
- sur le plan culturel elle a fourni la base sur laquelle a pu se développer une culture populaire moderne, culture d'intégration des classes populaires à la modernité. Elle a en même temps permis l'intégration de la classe ouvrière à la société globale non pas sous la forme d'une simple assimilation au modèle dominant mais dans le respect d'une identité populaire apportant ses propres valeurs et ses propres références à la société toute entière.

- Sur le plan urbain, elle assurait une relative proximité spatiale entre l'habitat et le travail industriel, à une époque où la fabrication était de très loin la fonction la plus employante de l'agglomération.

## «SÉGRÉGATION DISSOCIÉE»

En l'espace de trente ans on est passé à un tout autre mécanisme: celui de la «ségrégation dissociée». La fabrication est de plus en plus exclue de la banlieue elle-même; l'industrie, représentée désormais par la conception, se concentre dans le secteur résidentiel de standing au Sud et à l'Ouest. La nouvelle industrie se présente dans l'agglomération sous forme de centres de recherche, d'établissement de gestion ou de commerce identiques aux installations de bureaux; elle contribue à

# 1. Les catégories socio-professionnelles des chefs de ménage en Ile-de-France

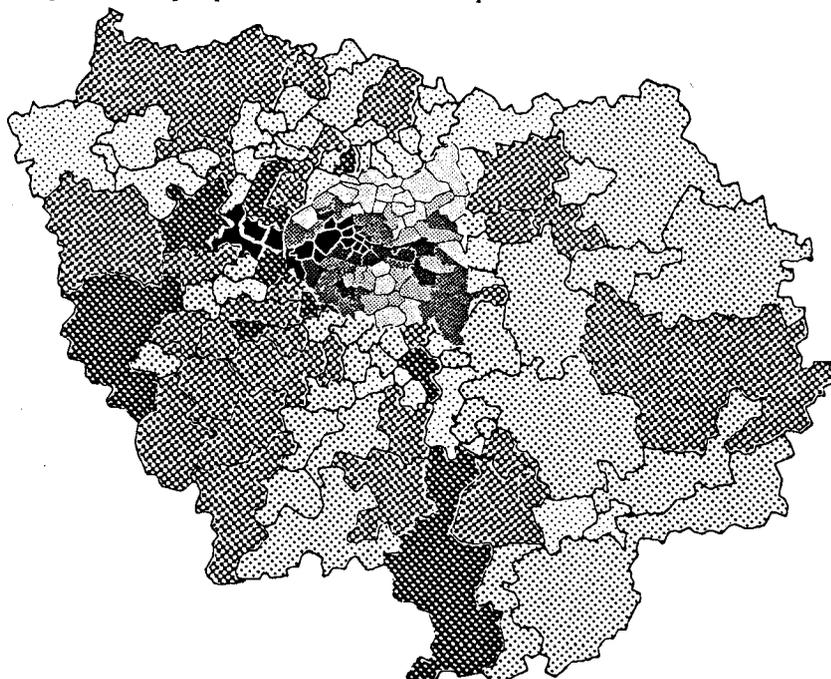


- Sur-représentation des cadres et prof. intellectuelles supérieures
- Profil proche de la moy. régionale  
Peu de cadres et prof. intell. sup.
- Sur-représent. des prof. interm. et des ouvriers qualifiés
- Sur-représentation des ouvriers qualifiés et des O.S.
- Sur-représentation des retraités et des agriculteurs.
- Profil proche de la moyenne régionale.  
Sous-représentation des ouvriers, sur-représentation des inactifs et retraités

(source: RGP 1982. D'après *Atlas démographique et social d'Ile-de-France, DREIF / STRATES*)

## 2. Les revenus

part de l'impôt prélevé sur le revenu imposable



- Moyenne régionale : 20.1 %
- de 12.9 à 15.4 %
  - de 15.5 à 17.1 %
  - de 17.2 à 20.1 %
  - de 20.2 à 23.7 %
  - de 23.8 à 38.2 %

in *Données Sociales*, INSEE

Source : IRPP 1983 Direction générale des impôts.

élever les valeurs foncières puisqu'un mètre carré de bureau ou de laboratoire se loue deux fois plus cher qu'un mètre carré de logement.

Le résultat est que la zone de croissance de l'emploi de l'Ouest/Sud-Ouest est réservée au quartile supérieur des revenus. La grande majorité du personnel est exclue de résidence dans sa zone d'emploi. Elle est refoulée vers la moitié Est de l'agglomération, en particulier pour la masse la plus nombreuse des employé(e)s. De ce côté en effet, les valeurs foncières sont beaucoup moins élevées. Le logement populaire garde une place, d'autant que l'activité principale (stockage-transport) contribue à contenir la montée des prix des terrains.

Il s'ensuit un nouveau mécanisme de ségrégation dissociée: emploi et habitat de standing à l'Ouest, résidence populaire et entrepôts à l'Est. Les logiques urbaines sont toujours à l'oeuvre mais cette fois à une autre échelle et avec d'autres conséquences. La première conséquence, la plus spectaculaire, concerne les mouvements quotidiens des salariés entre Est et Ouest. Le seuil de saturation est atteint sur la ligne A du R.E.R. et les mesures envisagées pour y faire face ne sont que des palliatifs temporaires - puisque le mécanisme pousse plus vite que les moyens de transport; dans l'état actuel des choses, les nouvelles infrastructures ne feront même qu'accentuer le mécanisme.

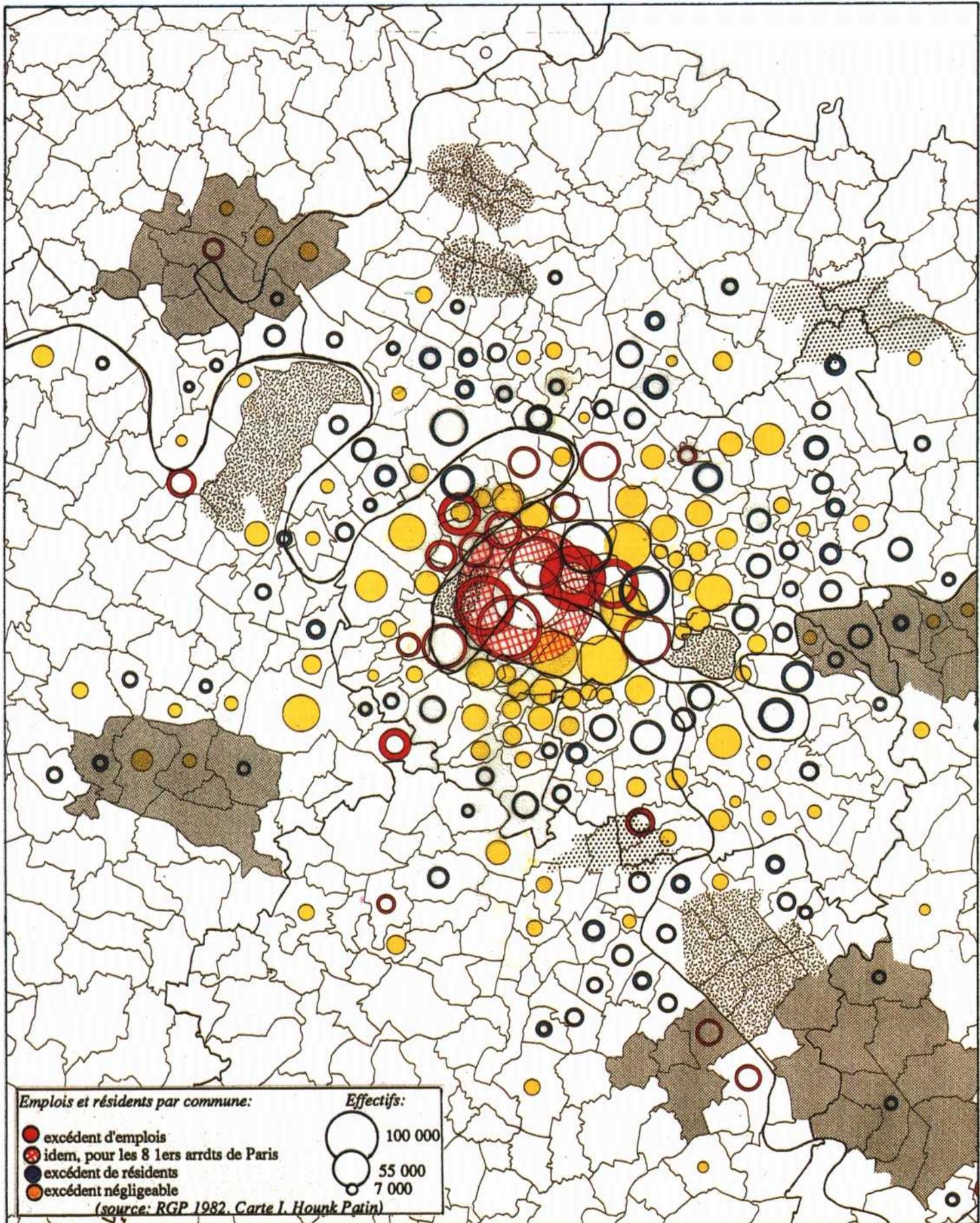
La seconde conséquence est plus fondamentale: c'est la déstabilisation des quartiers et de la banlieue populaire désormais incapable de produire un modèle culturel propre; ces populations sont refoulées dans des ghettos ou assimilées au modèle dominant en position subalterne et frustrée, avec tout ce que cela peut entraîner de refus, de rejet, de racisme.

## OPPOSITION EST / OUEST ET RAPPORT AU CENTRE

La dissymétrie Est / Ouest ne constitue pas en elle-même un déséquilibre; elle a fonctionné longtemps de façon relativement satisfaisante. Mais elle prend aujourd'hui des proportions et des contenus qui conduisent à une déstabilisation globale. On soulignera en particulier un aspect récent de cette dissymétrie: le rapport différentiel à la centralité. A l'Ouest on assiste à un glissement de la centralité de Paris intra muros vers la banlieue selon un processus d'assimilation qui crée un continuum, alors qu'à l'Est l'absorption ne concerne qu'une mince frange de banlieue le long de l'autoroute périphérique. La fonction dominante (stockage-transport) tend à s'organiser au-delà, en fonction des ceintures autoroutières de contournement dont l'avancement est rapide, et à terme du pôle de Roissy. Le contournement à l'Est aboutit à un contournement de la proche banlieue Est (Seine St-Denis et Val-de-Marne), ramenée au rang d'enclave pour résidence à bas revenus, sans base fonctionnelle clairement définie. La tendance lourde est à la constitution d'une banlieue définie par la négative, par l'accumulation des problèmes de toute nature, en dépit de sa situation géographique quasi centrale.



### 3. Lieux de résidence et lieux de travail des actifs de la région parisienne



# 12. Centre / périphérie: déséquilibre ou complémentarité ?



## LA CENTRALITÉ, QUESTION-CLÉ DE LA MÉTROPOLE

La concentration des emplois dans le centre peut-elle être considérée comme un déséquilibre ? Cela signifierait que l'on se réfère à un modèle de répartition homogène ou de dispersion des activités à travers tout l'espace urbain. Ce modèle existe: c'est le schéma polynucléaire de certaines métropoles américaines fondées sur l'habitat et le transport individuels. C'est l'inverse du modèle européen et plus particulièrement du modèle parisien. Ici existe une tradition historique de concentration de l'emploi dans un centre desservi par un réseau de transports collectifs drainant les banlieues à dominante résidentielle. Le centre est un "noyau" d'activités denses entouré par une "périphérie" d'habitat et d'activités non centrales.

## GLISSEMENT À L'OUEST

Depuis un quart de siècle, le modèle métropolitain parisien a subi une évolution et des déformations importantes:

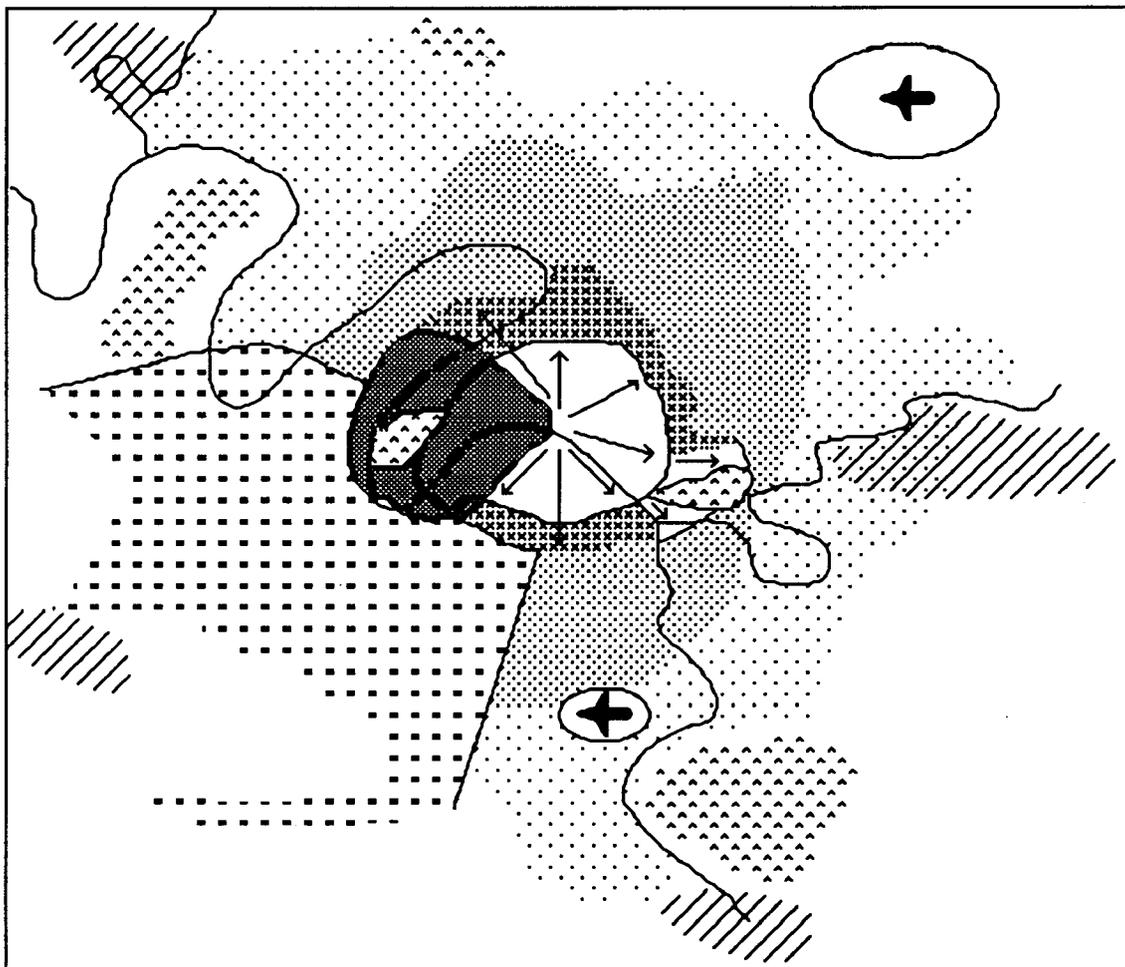
- les activités "centrales" ont connu une croissance considérable: finances, sièges sociaux, services

supérieurs aux entreprises se sont multipliés, exigeant des surfaces croissantes en position de centralité directe;

- l'évolution de l'industrie s'est traduite par le gonflement de la conception-recherche, fonction qui demande la proximité au centre directionnel.

Cela s'est traduit par le glissement vers l'Ouest du centre parisien. Ce n'est pas une nouveauté puisque le mécanisme date de plus d'un siècle - il remonte au moins aux travaux haussmaniens. Mais il a pris à l'époque récente une dimension nouvelle, avec l'aide des pouvoirs publics qui ont contribué à la promotion du site de la Défense. Désormais la Défense fait partie du Centre d'affaires parisien et ne peut être considérée comme un pôle périphérique. Entre la Défense et l'Opéra existe un noyau continu autour duquel se développe une «zone d'assimilation» de Levallois à Billancourt par Suresnes, Puteaux et St Cloud, formant une vaste couronne autour du Bois de Boulogne en contact direct avec la zone de conception du secteur Sud-Ouest (cf chapitres 6 et 7). L'opération de la Défense, on l'a vu, a permis de soulager la pression des bureaux et d'éviter la prolifération de tours près du centre historique. Le problème aujourd'hui est de maîtriser sa croissance, d'éviter une extension incontrôlée tout en assurant une desserte efficace par les transports en commun.

# 1. La dynamique socio-culturelle de l'espace parisien



	Centre d'affaires et zone d'assimilation		Proche banlieue: destabilisation
	Banlieue supérieure		Banlieue intermédiaire
	Refoulement du populaire		Banlieue éloignée
			Villes nouvelles

La poussée du Centre vers l'Ouest ne peut en elle-même être vue comme un facteur de déséquilibre. Elle relève d'une logique urbaine forte qui permet d'assurer la cohérence du Centre d'affaires tout en évitant de bouleverser le Paris historique. Cela suppose un financement public important pour que les transports collectifs puissent suivre le mouvement - et l'on sait que l'on arrive à saturation dans ce domaine.

#### **L'EMPLOI EN PÉRIPHÉRIE = VOITURE**

Parallèlement, l'agglomération a connu une évolution que l'on peut qualifier d'anti-banlieue. La proche banlieue de tradition industrielle a subi à la fois une désindustrialisation et la politique urbaine inaugurée par le SDAU de 1965 qui privilégiait les espaces neufs au détriment des communes déjà urbanisées. Cette politique coûteuse en fonds publics a destabilisé la vieille ceinture de proche banlieue et en définitive a remis en cause la logique structurale de l'agglomération toute entière (chapitres 10 et 11).

Entre 1975 et 1988 la partie centrale de l'agglomération (Paris et la proche banlieue) a perdu 200 000 emplois tandis que la périphérie en gagnait 250 000. Ce mouvement ne constitue pas un rééquilibrage, bien au contraire; il se traduit en particulier par la croissance exponentielle des déplacements de banlieue à banlieue donc du transport individuel. Il faut insister sur une équation simple:

centralité = transports collectifs

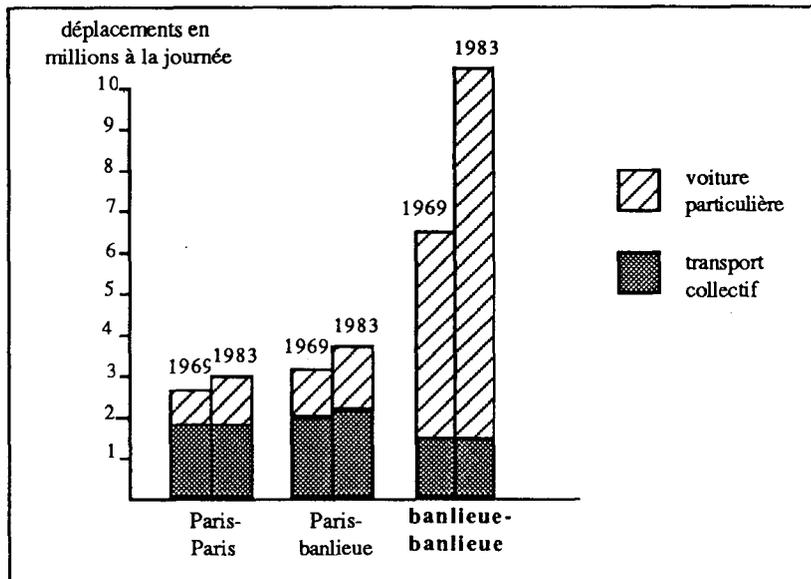
périphérie = voiture individuelle

Le Schéma Directeur lui-même, puis les débordements du Schéma Directeur qui ont suivi, aboutissent à plaquer un modèle polynucléaire sur l'ancienne structure centralisée de Paris. Cela conduit à un dualisme structurel qui mine l'efficacité de la région parisienne. Le déséquilibre se traduit bien en premier lieu en matière de transport puisqu'il faut désormais courir deux lièvres à la fois: les transports ferroviaires pour desservir le centre et les autoroutes pour les banlieues... en passant aussi par le centre. La multiplication de projets de tunnels sous Paris est le signe d'une fuite en avant face à des contradictions profondes dont la puissance publique a perdu la maîtrise.

On voit se dessiner une situation où, faute de traiter les contradictions elles-mêmes, on en vient à traiter leurs conséquences à coup d'infrastructures de plus en plus coûteuses, pour déboucher sur le péage et le financement privé, c'est-à-dire sur une ségrégation sociale sans précédent. La capitale est menacée de devenir une machine à coût croissant et à efficacité métropolitaine décroissante, en même temps qu'un instrument redoutable de dualisme social.



**2. Centre = transport collectif, périphérie = voiture particulière**



(Source: Livre Blanc / DREIF)

# 13. CONCLUSION.

## Pour une politique métropolitaine



### DES MÉCANISMES PERVERS

Les mécanismes de dérèglement global de l'agglomération parisienne sont engagés. Ils sont d'ordre économique et socio-politique.

- Sur le plan économique les entreprises qui sont les agents déterminants fonctionnent à l'intérieur d'un système aveugle qui les place forcément en position d'irresponsabilité géographique. Il est normal que les entreprises opèrent leurs choix de localisation en fonction d'un calcul coût / avantages. Les avantages de la centralité sont évidents et croissants. En revanche le mécanisme des coûts est totalement perturbé par suite d'une dérive continue sur longue période et aggravée au cours des dernières années.

Les coûts de localisation sont de deux types: coût privé et coût public. Le coût privé est constitué par l'achat ou la location de l'emplacement, réglé par la loi du marché foncier, alors que le coût public est composé par les taxes et impôts afférents à l'emplacement (taxe professionnelle, taxes de transport, etc.). Un déséquilibre s'est instauré entre les deux composantes au détriment de la seconde qui a régressé en francs

constants, alors que la première connaissait au contraire une augmentation supérieure à celle de l'activité économique. La disproportion entre les deux modes de paiement de la centralité est telle que le coût public est négligeable par rapport au prix de marché qui constitue en fait un excellent placement. Il n'y a donc plus de régulateur. La concentration à l'Ouest s'auto-entretient et n'est aucunement compensée par un coût public devenu marginal, alors qu'il devrait assurer un effet de compensation-rééquilibrage.

Les mécanismes de marché livrés à eux-mêmes conduisent à des phénomènes cumulatifs de concentration et de ségrégation dont la collectivité s'acharne à gérer les conséquences alors qu'elle s'est privée des outils qui devraient permettre une régulation à la source. Le problème n'est pas de s'opposer aux lois du marché mais de fournir au marché l'encadrement qui lui est nécessaire pour assurer correctement ses fonctions. L'objectif devrait consister à offrir aux agents économiques les conditions d'un comportement responsable en matière de localisation. Il ne s'agit pas de diriger administrativement leurs choix mais d'éclairer ces choix en faisant en sorte que les coûts réels de la centralité soient imputés aux responsables et aux bénéficiaires de la centralisation. Cela implique non seulement le rétablissement de la procédure de

l'agrément mais surtout une refonte fiscale visant à «spatialiser» les taxes fiscales et parafiscales des entreprises, à les moduler géographiquement en fonction des coûts publics réels entraînés par les localisations, dans tous les domaines (transports, habitat...).

- Alors que la puissance publique a perdu la maîtrise de la situation, alors que le marché privé de régulation conduit à des absurdités, on aurait pu attendre des collectivités territoriales qu'elles interviennent comme contre-poids à ces débordement. C'est l'inverse qui s'est produit. Non seulement elles n'ont rien corrigé mais elles ont contribué à surdéterminer les dérapages du marché. Un véritable bouclage s'est mis en place associant marché et collectivité au détriment de l'intérêt général. Sur le plan municipal et départemental les deux forces politiques déterminantes en région parisienne sont le RPR et le PCF. Leurs comportements sont diamétralement opposés mais participent en définitive au même processus ségréatif. Les élus communistes ont le grand mérite d'œuvrer au logement et à l'accueil des couches sociales les moins fortunées alors que les municipalités de droite, solidement implantées au centre et à l'Ouest, se réservent les activités lucratives ainsi que les couches sociales à haut revenu et à faible demande de services collectifs et sociaux. Là on peut parler d'un véritable déséquilibre puisque les moyens sont d'un côté et les besoins de l'autre. Mais chacun par ailleurs a intérêt à préserver l'homogénéité de sa clientèle électorale, et les organisations politiques nationales se retrouvent pour refuser toute péréquation des ressources au nom de la décentralisation et de l'autonomie des collectivités. Le risque de blocage politique est donc grand.

## POUR UNE POLITIQUE MÉTROPOLITAINE

La Région Parisienne a un besoin urgent de régulation pour préserver ses atouts, arrêter le gâchis et surtout préparer un avenir pour le moins difficile.

Cela ne passe pas seulement par la politique urbaine - on a vu que la politique industrielle était sans doute la plus fondamentale. Mais il y a à l'évidence besoin d'une politique urbaine et même plus précisément d'une «**politique métropolitaine**». La régulation doit être à la fois administrative, fiscale et urbanistique. Elle doit recomposer la chaîne des responsabilités, brisée au profit d'un système de connivence entre intérêts particuliers et particularismes locaux.

Placer les acteurs en situation de responsabilité urbaine concerne au premier chef les entreprises dont le rôle est décisif; l'objectif doit être d'aboutir à la vérité des prix pour ce qui touche aux coûts publics de la métropole. C'est la condition nécessaire pour restituer au marché son rôle de répartition et de hiérarchisation des fonctions. Les surcoûts de transport et de logement devraient être financés par une fiscalité régionale assise sur les activités et fortement différenciée dans sa répartition géographique.

Parallèlement, la Région Parisienne a besoin d'un urbanisme repensé à partir de ses fonctions métropolitaines. Cela passe par un renversement d'optique par rapport à une tradition urbanistique qui s'est toujours intéressée en priorité au problème de l'extension spatiale des villes. Les problèmes décisifs sont au centre. Il faut organiser le développement de la centralité parisienne selon trois axes:

- canaliser le glissement à l'Ouest du Centre d'Affaires;

- organiser la poussée du Centre de Services vers le Nord et le Sud;

- impulser une nouvelle centralité en direction de l'Est, en rupture avec le schéma taylorien, en associant formation, recherche et fabrication.

Dans le même temps il est souhaitable d'éviter la dilution périurbaine. Cela implique de reconsidérer les deux grands axes de développement tangentiels au Nord et au Sud en tenant compte des faits nouveaux: l'importance de la zone de Roissy et le développement du carrefour de Massy. Mais il faut aller plus loin: le bouclage TGV à l'Est induit une nouvelle dynamique qui devrait conduire à structurer un axe de développement joignant les deux aéroports par Marne-la-Vallée.

Enfin il convient d'associer dès maintenant à cette politique métropolitaine les espaces de la région parisienne qui prolongent d'ores et déjà en dehors de l'Ile-de-France les structures géographiques et fonctionnelles de l'agglomération parisienne.

L'aménagement de la région parisienne doit ainsi être pensé à deux échelles:

-la grande agglomération, qui déborde de plus en plus largement la région Ile-de-France;

-le Bassin parisien, en définissant les rapports nouveaux à établir entre la capitale et les villes de la couronne (Rouen, Amiens, Reims, Caen, etc.). Il s'agit de renouer les fils d'une réflexion engagée il y a près de trente ans et malheureusement interrompue depuis.

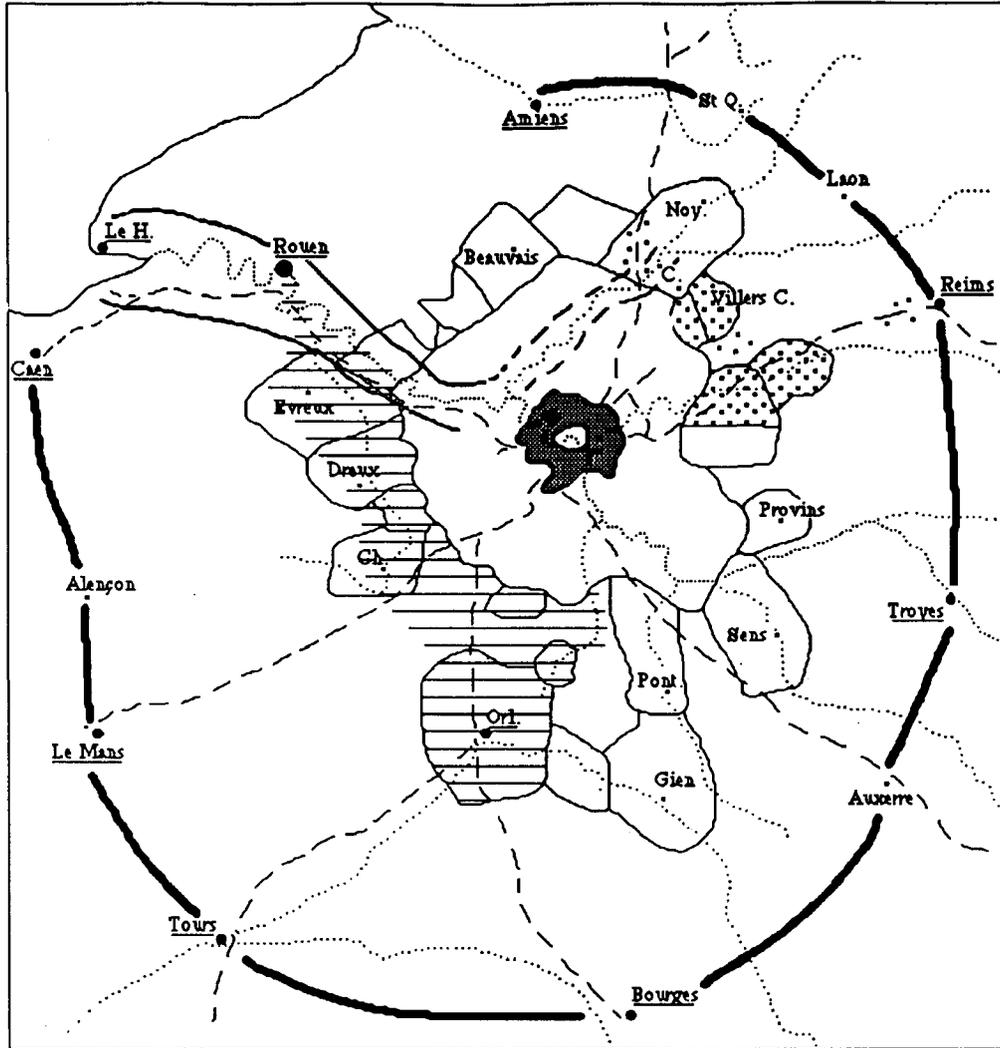
## NE PAS SE TROMPER D'ÉPOQUE

La réflexion actuelle sur la région parisienne est en retrait par rapport aux enjeux et aux risques qui s'accumulent. Le thème de la concurrence entre les métropoles européennes dans la perspective de 1993 masque la réalité: Paris s'est dotée d'une organisation spatiale et fonctionnelle qui était cohérente avec une orientation économique et une structuration de la production qui sont actuellement en voie de dépassement.

Les processus de destabilisation de la banlieue ont produit de graves effets pervers. Au cours de la dernière décennie, les pouvoirs publics ont perdu la maîtrise du développement métropolitain et un véritable blocage s'est mis en place. Le risque est grand que les acteurs impliqués ne cherchent l'issue dans une accumulation coûteuse d'équipements et d'infrastructures qui ne feraient que prolonger les logiques spatiales issues du taylorisme, au moment même où la question est de les dépasser.



# 1. La grande région parisienne

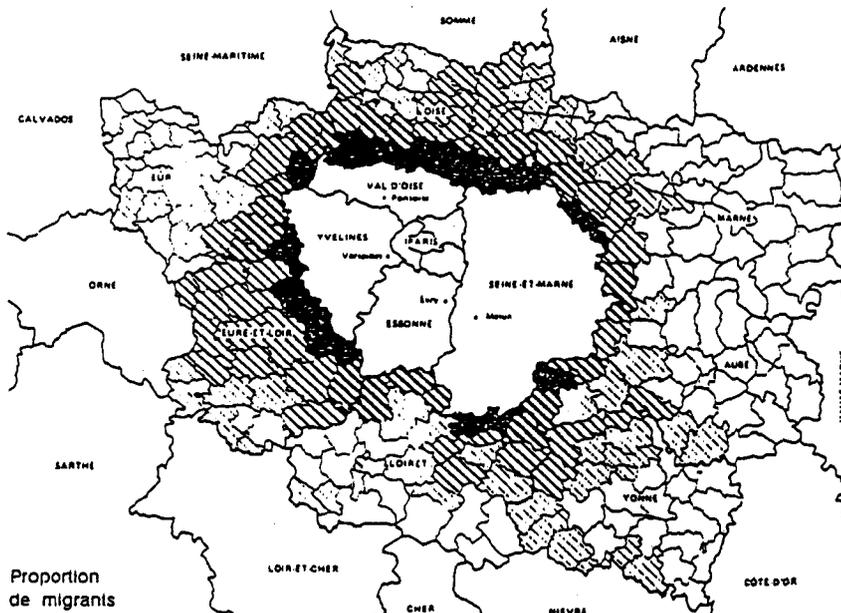


ZPIU de Paris et circumvoisines. Seine - aval. Couronne urbaine

Extension parisienne vers le sud-ouest
  Extension diffuse, à dominante stockage-transport.

# 2. Les cantons de la région parisienne en dehors de l'Ile-de-France

Proportion d'actifs travaillant en Ile-de-France dans les cantons des huit départements périphériques



Proportion de migrants

moins de 2,5
  5-10
  20 ou plus

2,5-5
  10-20

- INSEE -

# Table des figures et tableaux

	page
CHAPITRE I. PROBLEMATIQUE. Qu'est ce qu'une métropole ?	
1. Branches industrielles : technologie, financement public, poids de Paris.....	5
2. L'emploi industriel : une hiérarchie urbaine.....	7
3. Services aux entreprises et "tertiaire industriel" : une corrélation géographique.....	7
4. Part de la fonction de conception dans l'emploi des différents types de branches.....	9
5. Branches et fonctions "métropolitaines" : la prééminence parisienne.....	9
CHAPITRE II. Paris = la moitié de la France	
1. Repolarisation.....	11
2. Surfaces de bureaux autorisées.....	11
3. Quelques indicateurs de la position parisienne dans le système productif national.....	11
4. Effectifs régionaux des chercheurs (1985).....	11
5. Le poids de Paris dans l'emploi métropolitain national.....	13
6. Hiérarchie urbaine et fonctions de production.....	13
CHAPITRE III. Décentralisation industrielle = centralisation	
1. La "high tech" parisienne.....	15
2. Les deux branches-clés de la recherche-développement industrielle parisienne.....	15
3. Répartition fonctionnelle de l'emploi en région parisienne, par types d'entreprises.....	17
4. Ce que pèse la région parisienne dans l'effectif national, par types d'entreprises.....	17
CHAPITRE IV. Paris, capitale régionale de la moitié Nord du pays	
1. Le "complexe parisien". L'exemple de l'industrie électronique-informatique.....	19
2. Réseau autoroutier à long terme du Bassin parisien (2010 environ).....	19
3. Capitale régionale et reste de la région.....	21
CHAPITRE V. "Evitement" et carences des métropoles provinciales	
1. Capitales régionales et emploi métropolitain : un palmarès.....	23
2. Les ingénieurs-cadres-techniciens des branches industrielles très techniciennes.....	25
3. Ce que pèse la région parisienne dans l'emploi industriel national, par branches et fonctions.....	25
CHAPITRE VI. Présentation de l'aire métropolitaine	
1. L'emploi des fonctions "abstraites" dans l'agglomération parisienne.....	29
2. Les sociétés de services informatiques en région parisienne.....	31
3. Les services de l'Etat dans l'agglomération parisienne.....	31
4. L'emploi de la fonction d'administration-gestion dans l'agglomération parisienne.....	32
5. L'emploi de la fonction de fabrication dans l'agglomération parisienne.....	33
6. L'emploi de la fonction de conception dans l'agglomération parisienne.....	35
7. L'emploi de la fonction de stockage-transport dans l'agglomération parisienne.....	37

## CHAPITRE VII. Le renversement fonctionnel

1. L'évolution du dispositif fonctionnel dans la dernière période (1977-1985).....	39
2. Localisation des emplois industriels en région Ile-de-France.....	39
3. Evolution de l'emploi de conception : avantage accru à l'Ouest.....	41
4. Evolution de l'emploi dans l'industrie électronique : l'"évitement" continue.....	41

## CHAPITRE VIII. Le complexe militaro-industriel, clé de l'organisation de l'espace parisien

1. Le complexe militaro-industriel en région parisienne.....	43
2. Les entreprises françaises travaillant pour la Défense Nationale.....	45
3. L'aéronautique et l'électronique, branches-clés de l'Ouest parisien.....	45

## CHAPITRE IX. L'efficacité du dispositif fonctionnel

1. Le dispositif fonctionnel de la région parisienne.....	47
2. Evolution de l'emploi dans les services supérieurs, à Paris et dans les Hauts-de-Seine.....	49
3. La centralité parisienne.....	49
4. Les transports de fret de la SNCF.....	49

## CHAPITRE X. ....et ses limites

1. Le dispositif fonctionnel des grands groupes industriels français dans la région.....	51
2. L'armement : une spécialité française en grande difficulté.....	53

## CHAPITRE XI. Société urbaine : de la "ségrégation associée" à la "ségrégation dissociée"

1. Les catégories socio-professionnelles dans l'agglomération (au lieu de résidence).....	55
2. Les revenus.....	55
3. Lieux de résidence et lieux de travail des actifs de la région parisienne.....	57

## CHAPITRE XII. Centre / périphérie : déséquilibre ou complémentarité ?

1. La dynamique socio-culturelle de l'espace parisien.....	59
2. Centre = transports collectifs ; périphérie = voiture.....	61

## CONCLUSION. Pour une politique métropolitaine

1. La grande région parisienne.....	65
2. Les cantons de la région parisienne en dehors de l'Ile-de-France.....	65